MAIRIE DE PARIS DIRECTION DES FINANCES

COMPTE ADMINISTRATIF

De l'exercice 2006

DF 2007 - 21

RAPPORT BUDGETAIRE

SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

BUDGET GENERAL

PRESENTATION CONSOLIDEE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2006 (VILLE ET DEPARTEMENT)

I. Un effort d'investissement soutenu

Les dépenses réelles d'investissement réalisées en 2006, hors remboursements d'emprunts, atteignent 1.718 M€ (crédits de paiement) et dépassent ainsi pour la troisième année consécutive le milliard d'euros. Elles sont de 1.573 M€ à la Ville et de 145 M€ au Département (cf. page 9 des rapports Ville et Département).

La hausse est de +11,6 % par rapport au CA 2005 (1.122 M€) à périmètre constant, c'est-à-dire hors 226 M€ de subventions d'équipement auparavant imputées en section de fonctionnement, et en excluant une dépense exceptionnelle de 240 M€ correspondant à une prise de participation dans le capital de la RIVP. Cette progression traduit la concrétisation du programme d'investissement de la mandature.

Les dépenses de travaux, qui atteignent 698 M€ en 2006 dont 650 M€ pour la Ville et 48 M€ pour le département, continuent de représenter la part principale des investissements. Après une hausse de +30 % en 2004 et +19 % en 2005, elles progressent à nouveau de manière significative en 2006, de +21 % par rapport au CA 2005 (cf. page 5 des rapports Ville et Département).

Deuxième poste en investissement en terme de volume, les dépenses liées aux acquisitions progressent de +7 % en 2006 et s'élèvent à 465 M€, dont 437 M€ pour la Ville et 28 M€ pour le Département. Enfin, le montant des subventions d'équipement versées atteint 226 M€ en 2006, en progression de +49 % par rapport à 2005, dont 176 M€ pour la Ville, principalement destinées au secteur du logement, et 50 M€ pour le Département (cf. page 18 du rapport Ville et page 14 du rapport Département).

II. Les recettes réelles d'investissement atteignent le niveau record de 874 M€, notamment sous l'effet conjugué de plusieurs opérations exceptionnelles

Les recettes réelles d'investissement atteignent 874 M€, contre 300 M€ en 2005 à périmètre équivalent, dont 823,3 M€ à la Ville 64,7 M€ au Département (cf. page 7 du rapport Ville et page 5 du rapport Département). Cette progression s'explique notamment par la perception de recettes exceptionnelles de cession des immobilisations, grâce aux opérations de vente d'immeubles SAGI à « La Sablière » (264 M€) et d'actions détenues par la Ville dans le capital de la SAGI (158 M€). Hors toutes opérations exceptionnelles, la progression des recettes réelles d'investissement demeure élevée : + 50,6 %.

III. Les recettes réelles de fonctionnement progressent de +4,1%, sans augmentation du taux des impôts locaux

A structure budgétaire constante, les recettes réelles de fonctionnement augmentent de +4,1% à 5.804 M€ (contre 5.576 M€ au CA 2005), dont 5.718 M€ de recettes de gestion, 28 M€ de produits financiers et 58 M€ de produits exceptionnels. Elles se décomposent en 4.565 M€ de recettes réelles de fonctionnement à la Ville (cf. page 28 du rapport Ville) et 1.733 M€ au Département (cf. page 22 du rapport Département), dont il convient de retrancher 484,3 M€ de contribution de la Ville au Département et 9,3 M€ liés au remboursement de la prime départementale.

Conformément aux engagements de la municipalité, les taux de la fiscalité directe locale ont été maintenus stables entre 2005 et 2006. Ils restent fixés à 10,99 % pour la taxe d'habitation (8,8 % pour la Ville et 2,19 % pour le Département), 7,11 % pour la taxe sur le foncier bâti, 13,5 % pour le foncier non bâti et 12,35 % pour la taxe professionnelle. Dès lors, la progression du produit total de la fiscalité directe est limitée à +1 % (1.652 M€ contre 1.634 M€ au CA 2005).

La progression des recettes courantes de fonctionnement en 2006 est soutenue par le dynamisme des autres postes de recettes, au premier rang desquels figure la fiscalité immobilière, qui s'établit à 872 M€ dont 633 M€ de droits de mutation à titre onéreux sur le Département et 239 M€ de taxe additionnelle aux droits d'enregistrement sur la Ville (cf. page 30 du rapport Ville et page 23 du rapport Département). Sont également favorablement orientés les redevances versées par les fermiers et concessionnaires (+6 % à 244 M€), ainsi que les recettes d'utilisation du domaine (+8 % à 57 M€) et les produits de prestations de services (+13 % à 102 M€). Enfin, les subventions et participations reçues progressent de +9 % à 209 M€.

IV. Malgré la pression des dépenses sociales et des contributions, la progression des dépenses réelles de fonctionnement reste contenue à 4,2 %

A périmètre équivalent, les dépenses réelles de fonctionnement progressent de +4,2 % en 2006 par rapport au CA 2005. Elles atteignent 5.117 M€ dont 4.978 M€ de charges de gestion courante, 56 M€ de charges financières et 83 M€ de dépenses exceptionnelles. Comme l'an passé, cette évolution s'explique principalement par le dynamisme des dépenses sociales et des contributions aux organismes extérieurs (notamment le STIF), tandis que la progression des charges de personnel est inférieure à 3 % et que les charges à caractère général sont en diminution, en partie en raison de la suppression partielle de la double inscription des crédits des états spéciaux d'arrondissement. Cette évolution traduit également les économies de frais de fonctionnement réalisées par les différents services.

Elles se décomposent en 4.070 M€ de dépenses réelles de fonctionnement à la Ville, dont il faut retrancher, comme en recettes, la contribution de la Ville au Département (cf. page 39 du rapport Ville) et 1.541 M€ au Département, dont le remboursement de la prime départementale, neutralisé en consolidé (cf. page 31 du rapport Département).

V. L'endettement reste modéré en 2006

L'encours de dette atteint 1.845 M€ au terme de l'exercice 2006. Il progresse de +19,2 % au 31 décembre 2006 par rapport au 31 décembre 2005, soit +297 M€, compte tenu du remboursement d'emprunt de 153 M€, alors même que les dépenses d'investissement sont en hausse de près de 35 %.

Dans la continuité des années précédentes, la Collectivité parisienne figure parmi les moins endettées de France, avec un ratio d'encours de dette / recettes réelles de fonctionnement de 32 %, contre 191 % à Marseille, 63 % à Bordeaux et 60 % à Lyon, tandis que la moyenne nationale des communes de plus de 100.000 habitants est de 82 %.

Paris parvient ainsi, pour la troisième année consécutive, à concilier la réalisation de plus d'un milliard d'euros d'investissement avec un endettement annuel net remarquablement faible.

MAIRIE DE PARIS

Direction des Finances
Sous-Direction des Finances

Bureau de la Synthèse Budgétaire (F1)

Paris, le

Objet : Compte administratif d'investissement et de fonctionnement de la Ville de Paris pour l'exercice 2006

Réf. : DF 2007 - 21

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Les résultats du compte administratif de la Ville pour l'exercice 2006 sont les suivants :

- *concernant les crédits de paiement (investissement)* :
  - les recettes ont été recouvrées à hauteur de 77,69 % :
  - le taux de consommation des crédits atteint 80,09 % ;
  - les titres émis s'élèvent à 2 704,25 M€ et les mandatements à 2 787,94 M€ ;
  - le résultat de l'exercice 2006 se solde par un déficit de 83,68M€.

- *concernant la section de fonctionnement* :
  - les recettes ont été recouvrées à hauteur de 96,34 % :
  - le taux de consommation des crédits atteint 92,69 % ;
  - les titres émis s'élèvent à 4 682,17 M€ et les mandatements à 4 310,56 M€ ;
  - le résultat de l'exercice 2006 se solde par un excédent de recettes de 371,61 M€.

Le présent document, à caractère technique, a pour but de comparer les résultats de la gestion 2006 par rapport à l'ensemble des crédits ouverts (budget primitif et décisions modificatives dont le budget supplémentaire). Le rapport financier consolidant les comptes administratifs de la Ville et du Département est publié en parallèle à ce rapport.

SOMMAIRE

1ERE PARTIE – L'INVESTISSEMENT ..... p. 5

A/ Analyse globale des dépenses et des recettes exécutées en 2006 ..... p. 8
B/ Analyse détaillée des dépenses et des recettes exécutées en 2006 ..... p. 9

1 – LES OPERATIONS REELLES ..... p. 9

a) Les crédits d'équipement p.10

1. Les équipements p.10

1.1. Les dépenses p.10
1.2. Les recettes p.17

2. Les subventions d'équipement p.18

3. Les opérations pour le compte de tiers p.20

b) Les mouvements financiers p.21

1. Les dépenses p.21
2. Les recettes p.22

c) Les dépenses imprévues p.22

2 – LES OPERATIONS POUR ORDRE p.23

a) Les opérations d'ordre de transferts entre les sections de fonctionnement et d'investissement p.23
b) Les opérations patrimoniales p.24
c) Le virement de la section de fonctionnement p.25

3 – LE RESULTAT DU COMPTE p.26

2EME PARTIE – LE FONCTIONNEMENT p.27

1- LES RECETTES p.28

a/ La fiscalité p.29

1. Les impôts directs locaux p.29
2. Les taxes directes assimilées p.29
3. Les taxes indirectes et autres impôts p.29

b/ Les dotations et participations p.30

1. Les concours de l'Etat p.30
2. Les autres participations p.30

c/ Les produits d'exploitation p.31

1. Ventes de produits et de services – chapitre 70 ..... p.31
2. Les autres produits de gestion courante – chapitre 72 et 75 ..... p.33

d/ Les produits financiers p.35
e/ Les produits exceptionnels p.36
f/ Les reprises sur amortissements et provisions p.36
g/ Les atténuations de charges p.37
h/ Les cessions des immobilisations p.37

2- LES DEPENSES p.38

a/ Les charges de personnel p.39

1. Les dépenses de personnel stricto sensu p.40
2. Les autres charges de personnel p.40

b/ Les dépenses de fonctionnement des services et équipements publics p.41

1. Les charges à caractère général (chapitre globalisé 011) p.42
   1.1. Achats et variations de stocks – compte 60 ..... p.43
   1.2. Services extérieurs – compte 61 ..... p.43
   1.3. Autres services extérieurs - compte 62 (hors article 621) p.44
   1.4. Impôts, taxes et versements assimilés – compte 63 (article 635 et 63 uniquement) p.45
2. Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) p.45
   2.1. Subventions de fonctionnement p.46
   2.2. Autres charges de gestion courante p.47

c/ Les charges financières (chapitre 66) p.47

d/ Les prélèvements sur ressources p.48

1. Les dotations aux amortissements et aux provisions p.48
2. Le virement à la section d'investissement p.49

e/ Les participations à l'équilibre d'autres budgets p.50
f/ Les charges exceptionnelles (chapitre 67) p.51
g/ Les atténuations de produits (chapitre 014) p.51
h/ Les dépenses imprévues (chapitre 022) p.52
i/ Les cessions des immobilisations p.52

3- LES RESULTATS DU COMPTE p.54

3EME PARTIE – LES PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS p.57

4EME PARTIE – LES ANNEXES p.61

1ERE PARTIE – L'INVESTISSEMENT

Le tableau ci-dessous indique comment se sont exécutées les prévisions de dépenses et de recettes inscrites au budget d'investissement de 2006, par chapitre et en distinguant les opérations réelles des opérations d'ordre.

Chap.	Libellés	DEPENSES en €		RECETTES en €	
		INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS
	OPERATIONS REELLES	**2 803 816 514,35**	**2 427 959 196,06**	**2 560 654 187,09**	**1 681 387 529,82**
	Crédits d'équipement	***1 424 013 221,81***	***1 115 401 807,10***	***142 839 438,00***	***109 946 325,47***
13	Subventions d'équipement	0,00	0,00	142 839 438,00	108 865 066,01
20	Immobilisations incorporelles	54 568 828,27	28 463 862,47	0,00	54,03
21	Immobilisations corporelles	659 103 017,60	436 920 895,82	0,00	323 091,29
23	Immobilisations en cours	710 341 375,94	650 017 048,81	0,00	758 114,14
204	***Subventions d'équipement versées***	***218 367 653,00***	***176 148 275,13***	***0,00***	***0,00***
45	***Opérations pour le compte de tiers***	***5 395 719,54***	***3 715 715,93***	***6 705 000,00***	***1 369 387,85***
	Mouvements financiers	***1 149 301 563,00***	***1 132 693 397,90***	***2 411 109 749,09***	***1 570 071 816,50***
10	Dotations et fonds divers	4 083 876,00	1 705 379,85	76 410 000,00	84 236 226,02
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00	0,00	269 611 479,09	269 611 479,09
13	Subventions d'équipement	3 095 002,00	1 564 604,67	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	861 987 650,00	855 928 242,84	1 461 931 901,00	1 151 874 373,93
26	Acquisition de participations	245 134 235,00	241 568 433,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	35 000 800,00	31 926 737,54	48 496 964,00	64 349 737,46
024	Produit des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	554 659 405,00	0,00
020	***Dépenses imprévues***	***6 738 357,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
	OPERATIONS D'ORDRE	**507 853 215,00**	**359 976 347,67**	**920 300 062,00**	**1 022 863 769,25**
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	224 865 590,00	0,00
040	Opérations de transfert entre sections	100 637 103,00	108 402 092,19	288 218 360,00	771 289 513,77
041	Opérations patrimoniales	407 216 112,00	251 574 255,48	407 216 112,00	251 574 255,48
001	**Résultat antérieur reporté**	**169 284 519,74**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	TOTAL	**3 480 954 249,09**	**2 787 935 543,73**	**3 480 954 249,09**	**2 704 251 299,07**

- En dépenses, abstraction faite de la provision générale du budget (6,74 M€) et du résultat antérieur reporté (169,28 M€), qui ne donnent pas lieu à mandatement, les prévisions s'élèvent à 3 304,93 M€. Les constats de 2 787,94 M€ représentent donc un taux d'exécution de 84,36%.

- En recettes, abstraction faite du résultat de fonctionnement affecté en section d'investissement au titre de l'autofinancement (224,87 M€), les prévisions s'élèvent à 3 256,09 M€. Les constats de 2 704,25 M€ représentent donc un taux d'exécution de 83,05%.

Le présent rapport présente une analyse globale des dépenses et des recettes exécutées en 2006. Ensuite, il est procédé à une analyse plus détaillée en distinguant :

- les opérations réelles, dont les crédits d'équipement, les mouvements financiers dont la dette municipale et les dépenses imprévues ;

- les opérations pour ordre, qui correspondent aux mouvements budgétaires entre les sections de fonctionnement et d'investissement (transferts entre sections) et à l'intérieur de la section d'investissement (opérations patrimoniales).

- les résultats du compte.

℘ ℘ ℘ ℘ ℘
℘ ℘ ℘
℘

En complément de la présentation fixée par l'instruction comptable M14, le tableau ci-après présente par direction gestionnaire l'exécution des crédits de paiement (en dépense et en recettes) du budget d'investissement 2006 (opérations réelles et opérations pour ordre) :

	DEPENSES en €			RECETTES en €		
	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS	%	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS	%
CAB	153 000,00	145 331,18	94,99	0,00	0,00	
SGVP	4 997 400,00	3 859 144,61	77,22	0,00	949 209,32	
DAJ	116 006,00	52 540,35	45,29	100 000,00	72 198,35	72,20
IG	43 412,00	35 396,83	81,54	0,00	0,00	
SGCP	480 000,00	411 227,20	85,67	0,00	0,00	
DSTI	36 556 198,00	26 865 696,79	73,49	5 000 000,00	0,00	
DGIC	666 000,00	398 973,66	59,91	0,00	0,00	
DPP	1 142 646,00	1 059 408,07	92,72	0,00	0,00	
DRH	5 247 729,00	4 465 608,64	85,10	0,00	0,00	
DALIAT	3 236 412,00	2 327 495,50	71,92	45 270,00	5 676,39	12,54
DDATC	7 937 933,00	3 899 356,34	49,12	366 725,00	4 200,00	1,15
DPVI	728 135,00	668 663,91	91,83	0,00	0,00	
DPA	40 551 413,00	38 911 474,88	95,96	2 988 892,00	4 398 028,52	147,15
DPJEV	47 438 082,00	45 707 229,79	96,35	1 358 000,00	353 801,56	26,05
DFPE	73 900 366,00	65 958 674,53	89,25	11 993 000,00	9 237 232,39	77,02
DASES	2 561 196,00	484 919,06	18,93	3 375 000,00	0,00	0,00
DAC	113 111 320,00	83 143 164,54	73,51	33 673 221,00	8 994 939,66	26,71
DF	4 655 165,00	4 467 701,19	95,97	350 000,00	0,00	0,00
DDEE	6 213 357,00	2 092 065,99	33,67	13 500,00	5 974,02	44,25
DU	892 452 018,00	607 947 968,68	68,12	683 265 100,00	599 863 895,90	87,79
DVD	351 891 060,00	330 106 173,26	93,81	92 915 876,00	50 316 737,20	54,15
DPE	24 147 340,00	34 544 100,27	143,06	7 798 420,00	19 583 191,50	251,12
DLH	179 147 700,00	140 844 197,16	78,62	57 381 299,00	63 559 748,82	110,77
DASCO	106 729 505,00	97 705 875,16	91,55	16 878 904,00	5 902 212,67	34,97
DJS	77 969 719,00	75 963 361,52	97,43	13 902 914,00	16 341 244,21	117,54
FIN	348 331 053,00	254 522 142,34	73,07	53 755 333,00	43 755 333,00	81,40
TOTAL	**2 330 404 165,00**	**1 826 587 891,45**	**78,38**	**985 161 454,00**	**823 343 623,51**	**83,57**
DETTE MUNICIPALE ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES	**974 527 207,35**	**961 347 652,28**	**98,65**	**2 270 927 205,09**	**1 880 907 675,56**	**82,83**
TOTAL GENERAL	**3 304 931 372,35**	**2 787 935 543,73**	**84,36**	**3 256 088 659,09**	**2 704 251 299,07**	**83,05**

A/ Analyse globale des dépenses et des recettes exécutées en 2006

Les dépenses et les recettes exécutées en 2006 se sont élevées respectivement à 2 787,94 M€ et 2 704,25 M€.

Au total, le budget de 2006 a été exécuté de la façon suivante :

Désignation	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES €	REALISATIONS €	%
Dépenses	3 480 954 249,09	2 787 935 543,73	80,09
Recettes	3 480 954 249,09	2 704 251 299,07	77,69

Au 31 décembre 2005, le compte d'investissement se soldait par un déficit cumulé de 169 284 519,74 €. Au 31 décembre 2006, le déficit de l'exercice est de 83 684 244,66 €. Le déficit cumulé est porté à **252 968 764,40 €.**

Par ailleurs, les restes à réaliser (1) sur les engagements antérieurs s'établissent sur la gestion 2006 à 67,06 M€ portant le besoin global de financement de la section d'investissement à 320,03 M€.

Ce besoin de financement sera couvert par le virement effectué à partir de la section de fonctionnement, après constatation du résultat du compte.

℘ ℘ ℘ ℘ ℘
℘ ℘ ℘
℘

(1) Les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées (engagements juridiques non mandatés et non rattachés) n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice.

B/ Analyse détaillée des dépenses et des recettes exécutées en 2006

1 – LES OPERATIONS RELLES

Les dépenses réelles d'investissement pour la collectivité parisienne atteignent 1 718 M€ : 1 573 M€ pour le budget municipal (hors emprunts et dettes assimilées) et 145 M€ pour le budget départemental. La hausse est de 35% par rapport au compte administratif 2005 (1 273 M€ y compris subventions d'équipement). Hors mouvements SAGI/RIVP (241 M€), la hausse est de 16%.

En ce qui concerne le budget municipal, le graphique ci-dessous permet de comparer les dépenses 2006 avec les dépenses des années antérieures :

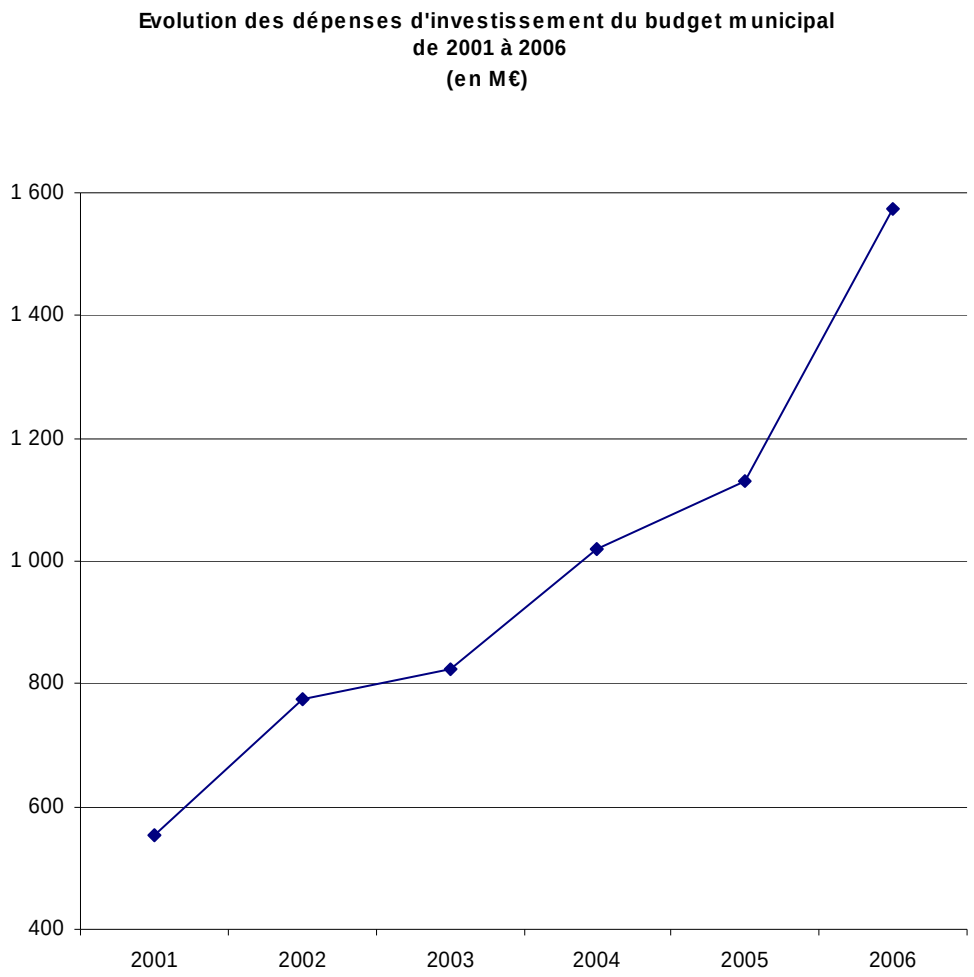

La hausse importante des dépenses résulte de la poursuite de l'effort de l'investissement programmé dans le cadre du PIPP ainsi que, en 2006, de mouvements capitalistiques exceptionnels (opération SAGI/RIVP, pour 241 M€ en dépenses).

Les opérations réelles d'investissement se répartissent entre les crédits d'équipement, les mouvements financiers et les dépenses imprévues.

Les dépenses d'investissement localisées par arrondissement font l'objet d'une annexe détaillée.

a/ Les crédits d'équipement

Ces crédits se répartissent entre les différents chapitres d'équipement (chapitres 20, 21 et 23), les subventions d'équipement et les opérations pour le compte de tiers.

1. Les équipements

1.1 – Les dépenses

Par chapitre, l'exécution des crédits d'équipement se décompose comme suit :

		DEPENSES en €		
Chap.	Libellés	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS	%
20	Immobilisations incorporelles	54 568 828,27	28 463 862,47	52,16
21	Immobilisations corporelles	659 103 017,60	436 920 895,82	66,29
23	Immobilisations en cours	710 341 375,94	650 017 048,81	91,51
	TOTAL	**1 424 013 221,81**	**1 115 401 807,10**	**78,33**

Les mandatements effectués sur l'exercice 2006 s'élèvent à 1 115,40 M€ soit 78,33% du montant des crédits de paiement (1 424 M€). **Le montant mandaté est nettement supérieur à l'exercice 2005 (934,91 M€), soit plus de 19%.**

Le tableau ci-dessus indique par direction le montant des mandatements effectués au cours de l'exercice 2006.

DIRECTIONS	DEPENSES en €.		
	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS	%
Dépenses d'équipement	**1 424 013 221,81**	**1 115 401 807,10**	**78,33**
CAB	153 000,00	145 331,18	94,99
SGVP	3 136 400,00	2 231 135,29	71,14
DAJ	116 006,00	52 540,35	45,29
IG	43 412,00	35 396,83	81,54
SGCP	480 000,00	411 227,20	85,67
DSTI	31 548 198,00	26 857 957,39	85,13
DGIC	666 000,00	398 973,66	59,91
DPP	1 142 646,00	1 059 408,07	92,72
DRH	2 746 729,00	1 964 972,37	71,54
DALIAT	3 187 142,00	2 318 146,47	72,73
DDATC	7 724 813,00	3 851 944,56	49,86
DPVI	78 135,00	73 438,91	93,99
DPA	36 950 321,00	35 957 360,89	97,31
DPJEV	45 981 082,00	45 421 217,52	98,78
DFPE	53 902 916,00	51 681 238,16	95,88
DASES	1 109 196,00	330 159,51	29,77
DAC	82 093 078,00	71 310 948,04	86,87
DF	396 000,00	208 537,86	52,66
DDEE	5 374 957,00	2 069 538,84	38,50
DU	572 681 918,00	379 595 885,77	66,28
DVD	325 303 410,00	312 557 721,23	96,08
DPE	20 075 220,00	18 721 140,67	93,25
DLH	6 418 900,00	5 838 274,37	90,95
DASCO	88 367 478,00	87 291 542,55	98,78
DJS	61 529 223,00	60 816 020,46	98,84
FIN	72 807 041,81	4 201 748,95	ns

Les mandatements les plus significatifs concernent les opérations suivantes :

Secrétariat Général de la Ville de Paris

Les mandatements correspondent pour l'essentiel à la restructuration et à l'extension du Forum des Images et de la bibliothèque du Cinéma (2,12 M€).

Direction des Systèmes et Technologies de l'Information

Les mandatements effectués en 2006 s'élèvent à 26,86 M€. Ils concernent pour 4,96 M€ la téléphonie et pour 21,90 M€ le schéma directeur informatique.

Direction de la Prévention et de la Protection

Les mandatements correspondent essentiellement au schéma directeur informatique (0,13 M€), aux travaux dans les bases des inspecteurs de sécurité (0,33 M€) et à l'acquisition de matériel de télécommunication (0,55 M€).

Direction des Ressources Humaines

Les mandatements effectués en 2006 s'élèvent à 1,96 M€ et concernent principalement l'acquisition de matériel spécialisé au profit du personnel handicapé (0,22 M€), la refonte du système d'information de gestion des ressources humaines (0,53 M€) et l'acquisition de matériel informatique (0,77 M€).

Direction des Achats, de la Logistique et des Implantations Administratives

Les 2,32 M€ sont destinés à l'acquisition de matériel et mobilier pour l'ensemble des directions (1,81 M€), aux travaux dans certains bâtiments administratifs (0,35 M€) et au schéma directeur informatique (0,16 M€).

Direction de la Décentralisation et des Relations avec les Associations, les Territoires et les Citoyens

Les mandatements effectués en 2006 s'élèvent à 3,85 M€ et concernent principalement les travaux réalisés dans les maisons des associations, notamment la Maison des Ensembles (12ème) pour 1,47 M€.

Par ailleurs, 0,98 M€ est destiné à l'acquisition de matériel et mobilier ainsi qu'au schéma directeur informatique.

Direction du Patrimoine et de l'Architecture

Les paiements relatifs à l'exercice 2006 s'élèvent à 35,96 M€.

1,71 M€ correspond à des projets individualisés, dont l'Hôtel de Ville pour 0,25 M€, le Secteur « Bourse Saint-Eustache » Forum des Halles (1er) pour 0,57 M€ et la Maison de la Culture Carré Beaudouin (20ème) pour 0,89 M€.

Par ailleurs, 21,17 M€ concernent l'entretien dont :

- Restauration des fontaines ..... 0,52 M€
- Amélioration des accès dans les mairies des personnes handicapées ..... 1,12 M€

- Equipement informatique des services..... 1,57 M€
- Travaux dans les bâtiments administratifs ..... 3,10 M€
- Ravalements des immeubles municipaux ..... 3,22 M€
- Mairies d'arrondissements..... 5,53 M€
- Centres thermiques..... 6,11 M€

Les mandatements effectués dans le cadre des préfinancements d'études se sont élevés à 12,40 M€.

Par ailleurs, 0,66 M€ est destiné au schéma directeur informatique.

Direction des Parcs, Jardins et Espaces verts

Les mandatements effectués en 2006 s'élèvent à 45,42 M€.

Pour 15,85 M€, les mandatements effectués concernent des créations d'espaces verts individualisés. Les plus importants sont :

- Aménagement du jardin Debergue/Rendez-vous (12ème) ..... 0,69 M€
- Création du jardin de l'Hôtel Saint-Aignan (3ème)..... 0,76 M€
- Restructuration des espaces extérieurs du site de l'ancien Hôpital Saint-Lazare (10ème)..... 1,09 M€
- Aménagement d'un jardin Cité Prost (11ème) ..... 1,39 M€
- Restructuration du square Louis Say (Ilot IV) (13ème) ..... 1,50 M€
- Création du parc Clichy-Batignolles (17ème) ..... 2,29 M€
- Création du parc paysager de la Cour du Maroc (18ème)..... 6,38 M€

Par ailleurs, 27,31 M€ ont été consacrés à l'entretien, notamment :

- Mise en conformité des bâtiments et équipements dépendant de la DPJEV..... 1,29 M€
- Travaux dans divers cimetières parisiens..... 3,15 M€
- Reboisement et travaux divers dans les bois (Vincennes et Boulogne)..... 3,88 M€
- Plantations d'alignement..... 4,03 M€
- Aménagement et entretien d'espaces verts ..... 14,95 M€

Les mandatements relatifs aux grands projets de rénovation urbaine se sont élevés à 1,05 M€ et correspondent principalement au réaménagement du square Marcel Sembat (18ème) pour 0,54 M€.

Par ailleurs, 0,82 M€ est destiné au schéma directeur informatique.

Direction des Familles et de la Petite Enfance

Les mandatements en 2006 ont atteint 51,68 M€.

Les paiements relatifs à des projets individualisés s'élèvent à 34,04 M€. Il s'agit principalement des constructions et des restructurations d'établissements de petite enfance, dont :

- Crèche 1, rue Oudinot et 58, rue Vanneau (7ème) ..... 1,24 M€
- Crèche collective impasse Druinot (12ème)..... 1,21 M€

- Crèche 54, boulevard Lefebvre (15ème) ..... 1,49 M€
- Crèche 75, avenue Félix Faure (15ème) ..... 2,01 M€
- Crèche 296B, rue Lecourbe (15ème) ..... 2,33 M€
- Crèche 2/4, impasse Robert et 3, impasse Calmels (18ème) ..... 1,85 M€
- Crèche 76, rue Joseph de Maistre (18ème) ..... 2,29 M€
- Jardin d'enfants rue Alphonse Karr (19ème) ..... 1,26 M€
- Crèche collective rue Ponge/Général Brunet (19ème)..... 1,63 M€
- Crèche 86, rue de Romainville et 327, rue de Belleville (19ème) ..... 1,75 M€
- Crèche collective 118/120, avenue Simon Bolivar (19ème)..... 1,78 M€
- Crèche collective 164/168, avenue Jean Jaurès (19ème) ..... 2,40 M€
- Crèche collective 79/81, rue Pixerécourt (20ème)..... 1,39 M€

Les travaux d'entretien effectués dans les établissements relevant de la Petite Enfance s'élèvent pour 2006 à 15,41 M€.

Direction des Affaires Culturelles

Les mandatements relatifs aux équipements cultuels et culturels s'élèvent à 71,31 M€.

Les projets individualisés ont atteints 41,47 M€ et concernent principalement :

- Bibliothèque Portefoin (3ème) ..... 2,88 M€
- Restauration de la Tour Saint-Jacques (4ème) ..... 2,13 M€
- Eglise Saint-Sulpice (6ème) ..... 2,78 M€
- Musée du Petit Palais (8ème)..... 3,41 M€
- Maison des Métallos (11ème) ..... 5,02 M€
- Eglise Saint-Eloi (12ème) ..... 1,10 M€
- Médiathèque Yourcenar (15ème) ..... 3,05 M€
- Musée d'Art Moderne (16ème)..... 0,89 M€
- Théâtre des Trois Baudets (18ème) ..... 1,68 M€
- Maison des Artistes 104, rue d'Aubervilliers (19ème) ..... 13,20 M€
- Aménagement artistique pérenne du Tramway des Maréchaux Sud ..... 2,80 M€

L'entretien destiné aux équipements cultuels et culturels s'est élevé en 2006 à 27,81 M€, dont :

- Enseignement artistique ..... 1,71 M€
- Edifices cultuels..... 3,41 M€
- Nouveaux projets ..... 3,66 M€
- Musées ..... 7,64 M€
- Bibliothèques ..... 9,44 M€

Les mandatements destinés au schéma directeur informatique s'élèvent à 1,14 M€.

Direction du Développement Economique et de l'Emploi

Les mandatements effectués en 2006 s'élèvent à 2,07 M€ et concernent les travaux dans les marchés de quartier pour 1,80 M€ et l'aménagement de l'Espace Jeune Création 30, rue du Faubourg Saint-Antoine (12ème) pour 0,11 M€.

Direction de l'Urbanisme

Les mandatements réalisés en 2006 s'élèvent à 379,60 M€.

Il s'agit principalement de :

- Acquisitions d'emprises publiques dans des opérations de rénovation urbaine

- ZAC Château des Rentiers (13ème)	1,47 M€
- ZAC Tage Kellermann (13ème)	5,83 M€
- ZAC Didot (14ème)	13,40 M€
- ZAC Porte d'Asnières (17ème)	5,13 M€
- ZAC des Amandiers (20ème)	1,21 M€
- ZAC Réunion (20ème)	8,09 M€

- Acquisitions foncières

- Acquisitions immobilières dans le 1er	19,13 Me
- Acquisitions immobilières dans le 2ème	8,77 M€
- Acquisitions immobilières dans le 3ème	6,16 M€
- Acquisitions immobilières dans le 5ème	3,30 M€
- Acquisitions immobilières dans le 6ème	1,20 M€
- Acquisitions immobilières dans le 9ème	42,44 M€
- Acquisitions immobilières dans le 10ème	20,75 M€
- Acquisitions immobilières dans le 11ème	13,61 M€
- Acquisitions immobilières dans le 12ème	20,66 M€
- Acquisitions immobilières dans le 13ème	18,54 M€
- Acquisitions immobilières dans le 14ème	6,74 M€
- Acquisitions immobilières dans le 15ème	2,59 M€
- Acquisitions immobilières dans le 16ème	8,65 M€
- Acquisitions immobilières dans le 17ème	129,41 M€
- Acquisitions immobilières dans le 18ème	11,55 M€
- Acquisitions immobilières dans le 19ème	5,31 M€
- Acquisitions immobilières dans le 20ème	13,53 M€
- Frais divers consécutifs aux échanges immobiliers	2,26 M€

Direction de la Voirie et des Déplacements

Les mandatements effectués en 2006 s'élèvent à 312,56 M€.

Les projets individualisés les plus importants concernent :

- Espaces civilisés	2,90 M€

- Mise en place du plan vélo ..... 3,53 M€
- Réalisation de la passerelle Bercy-Tolbiac (12ème/13ème) ..... 9,46 M€
- Couloirs réservés aux autobus ..... 23,70 M€
- Mise en place du Tramway Sud et Est sur le boulevard des Maréchaux ..... 57,77 M€
- Couverture et isolation phonique du boulevard périphérique ..... 59,65 M€

L'entretien concerne les domaines d'action suivants :

- Carrières ..... 2,90 M€
- Mesures en faveur des personnes handicapées ..... 2,93 M€
- Canaux ..... 3,55 M€
- Rénovation des ponts de Paris ..... 4,36 M€
- Quartiers verts ..... 4,94 M€
- Stationnement payant de surface ..... 6,36 M€
- Sécurité routière ..... 8,72 M€
- Eclairage ..... 16,60 M€
- Patrimoine de voirie (tapis, chaussées, trottoirs) ..... 30,74 M€
- Opérations d'aménagement de la voie publique ..... 54,87 M€

Par ailleurs, 2,12 M€ sont destinés aux études liées aux opérations d'aménagement et 1,41 M€ est relatif aux Grands Projets de Rénovation Urbaine (GPRU), notamment Porte de Vincennes (12ème/20ème) et Porte d'Aubervilliers (19ème).

Enfin, 0,83 M€ est destiné au schéma directeur informatique.

Direction de la Protection de l'Environnement

Sur cet exercice, les mandatements atteignent 18,72 M€ et concernent principalement :

- Garage d'Ivry sur Seine ..... 0,24 M€
- Lieu d'Appel Télégraphe (19ème) ..... 0,48 M€
- Garage d'Aubervilliers ..... 0,52 M€
- Entretien des locaux et acquisition de matériel ..... 1,15 M€
- Renouvellement du matériel de collecte ..... 2,80 M€
- Renouvellement des engins de nettoiement ..... 11,25 M€

Par ailleurs, 0,61 M€ est consacré au schéma directeur informatique.

Direction du Logement et de l'Habitat

Les mandatements effectués en 2006 s'élèvent à 5,84 M€ et concernent principalement les travaux de démolition pour 3,11 M€ dont le site des Batignolles (17ème) pour 1,14 M€ et l'entretien des immeubles communaux pour 2,54 M€.

Direction des Affaires Scolaires

Les mandatements relatifs aux équipements scolaires effectués en 2006 s'élèvent à 87,29 M€.

Les projets individualisés représentent 34,66 M€ et concernent les établissements suivants :

- Sorbonne (5ème) ..... 2,27 M€
- Ecole maternelle 70, rue de Rochechouart (9ème) ..... 3,08 M€
- Ecole maternelle 9 square Alban Satragne (10ème) ..... 2,86 M€
- Ecole élémentaire 35, rue Godefroy Cavaignac (11ème) ..... 5,13 M€
- Ecole polyvalente rue Baron Le Roy (12ème) ..... 5,27 M€
- Ecole maternelle 8, rue Christiani (18ème) ..... 2,18 M€
- Ecole polyvalente 14 rue Forest (18ème) ..... 2,34 M€
- Ecole maternelle 61, rue Archereau (19ème) ..... 1,12 M€
- Groupe scolaire 7, rue Barbanègre (19ème) ..... 1,75 M€
- Ecole élémentaire 40, rue Manin 19ème) ..... 3,12 M€

Par ailleurs, 50,79 M€ ont été mobilisés pour l'entretien des établissements scolaires. Ils concernent principalement :

- Etablissements scolaires du 1er degré ..... 35,19 M€
- Etablissements scolaires du 2ème degré ..... 1,33 M€
- Matériel, mobilier et informatique 1er degré et 2ème degré ..... 4,14 M€
- Enseignement supérieur ..... 4,31 M€
- Matériel, mobilier et informatique enseignement supérieur..... 3,19 M€
- Centres aérés de la Ville de Paris ..... 0,90 M€
- Accessibilité des établissements scolaires aux personnes handicapées ..... 0,89 M€
- Matériel et logiciels pour la connexion Internet dans les établissements scolaires 1,28 M€

Enfin, 0,60 M€ est consacré au schéma directeur informatique.

Direction de la Jeunesse et des Sports

Les mandatements relatifs aux équipements sportifs effectués en 2006 s'élèvent à 60,82 M€.

Les paiements relatifs aux projets individualisés ont atteints 38 M€ et concernent principalement les équipements suivants :

- Piscine Parmentier (10ème) ..... 1,65 M€
- Palais Omnisports de Paris Bercy (12ème) ..... 1,95 M€
- Gymnase ZAC de Reuilly (12ème) ..... 4,19 M€
- Piscine Armand Massard (15ème) ..... 5,26 M€
- Piscine Keller (15ème) ..... 7,80 M€
- Parc des Princes (16ème) ..... 1,94 M€
- Centre d'animation Point du Jour (16ème) ..... 1,02 M€
- Gymnase Porte d'Asnières (17ème) ..... 2,89 M€
- Centre musical Goutte d'Or (18ème) ..... 1,55 M€
- Centre sportif Pailleron (19ème) ..... 1,87 M€
- Centre d'animation Place des Fêtes (19ème) ..... 1,39 M€
- Piscine Belleville (20ème) ..... 3,69 M€

Par ailleurs, 20,67 M€ concernent l'entretien des établissements de jeunesse et des équipements sportifs, notamment :

- Gymnases et salles de sports..... 0,88 M€
- Piscines et bains douches..... 5,76 M€
- Equipements sportifs ..... 9,65 M€
- Mobilier des équipements sportifs ..... 1,66 M€
- Centres d'animation..... 1,01 M€
- Mobilier des équipements jeunesse..... 0,26 M€
- Accessibilité des établissements sportifs aux personnes handicapées ..... 0,71 M€

Par ailleurs, 0,66 M€ est destiné au schéma directeur informatique.

Direction des Finances (services communs)

Les mandatements effectués sur l'exercice 2006 correspondent principalement pour 4,19 M€ à la « dotation d'investissement » des états spéciaux destinée aux dépenses d'investissement.

1.2 - Les recettes

Les constatations de recettes se ventilent de la manière suivante :

		RECETTES en €		
Chap.	**Libellés**	**INSCRIPTIONS BUDGETAIRES**	**REALISATIONS**	**%**
13	Subventions d'équipement	142 839 438,00	108 865 066,01	76,21
20	Immobilisations incorporelles	0,00	54,03	ns
21	Immobilisations corporelles	0,00	323 091,29	ns
23	Immobilisations en cours	0,00	758 114,14	ns
	TOTAL	**142 839 438,00**	**109 946 325,47**	**76,97**

Le chapitre 13 enregistre les subventions versées à la Ville pour des investissements particuliers. Il comprend notamment le produit des amendes de police pour 43,76 M€. Cette recette correspond à la rétrocession d'une quote-part des amendes perçues par l'Etat en Région d'Ile-de-France au cours de l'année 2005.

Ce chapitre enregistre également, diverses subventions versées par l'Etat ou des établissements publics nationaux (21,27 M€), pour des opérations diverses dont :

- Sorbonne (5ème)..... 0,29 M€
- Restauration de la Tour Saint-Jacques (4ème) ..... 0,42 M€
- Ouvrages d'art..... 0,97 Me
- Tramway ..... 1,17 M€
- Mesures en faveur des autobus ..... 6,80 M€
- Isolation phonique du boulevard périphérique ..... 9,30 M€

Des subventions sont également servies par la Région d'Ile-de-France (33,99 M€) pour des travaux effectués par la ville et notamment :

- Gymnase rue de l'Orillon (11ème)..... 0,53 M€

- Ouvrages d'art ..... 0,83 M€
- Renouvellement du matériel de collecte des ordures ménagères ..... 1,49 M€
- Mesures en faveur des autobus ..... 2,75 M€
- Tramway ..... 8,04 M€
- Isolation du boulevard périphérique ..... 18,97 M€

La participation des mécénats pour le plan église s'est élevée pour 2006 à 0,57 M€.

De plus, 1,37 M€ est versé par la Caisse d'Allocations familiales pour la construction d'établissements de petite enfance.

Par ailleurs, 5,10 M€ sont reversés pour non réalisation d'aires de stationnement.

Les chapitres 20, 21 et 23 enregistrent les mouvements budgétaires concernant les remboursements non prévisibles de trop perçu.

2. Les subventions d'équipement

Avant la réforme de la M14 au 1er janvier 2006, les subventions d'équipement étaient imputées en section de fonctionnement. Depuis cette date, les subventions d'équipement figurent désormais en section d'investissement.

Le chapitre 204 enregistre les subventions d'équipement versées aux organismes publics et à des personnes de droit privé.

Les subventions d'équipement font l'objet d'amortissement sur une durée maximale de 5 ans s'il s'agit de bénéficiaires privés et de 15 ans s'il s'agit de bénéficiaires publics.

En 2006, les mandatements ont atteint 176,15 M€. La répartition par direction en est la suivante :

DIRECTIONS	DEPENSES en €.		
	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS	%
Subventions d'équipement	**218 367 653,00**	**176 148 275,13**	**80,67**
SGVP	909 000,00	678 800,00	74,68
DRH	2 500 000,00	2 500 000,00	100,00
DDATC	60 000,00	0,00	0,00
DPVI	650 000,00	595 225,00	91,57
DFPE	6 200 000,00	5 397 305,73	87,05
DASES	150 000,00	150 000,00	100,00
DAC	3 496 446,00	3 244 418,95	92,79
DU	210 000,00	84 600,00	40,29
DVD	18 610 225,00	17 172 613,30	92,28
DLH	159 828 800,00	130 287 616,76	81,52
DASCO	2 463 013,00	2 463 013,00	100,00
DJS	195 000,00	173 000,00	88,72
FIN	23 095 169,00	13 401 682,39	ns

Pour les subventions d'équipement les plus importantes, il s'agit :

Secrétariat Général de la Ville de Paris

- de la restructuration et l'extension du Forum des Images et de la Bibliothèque du Cinéma ..... 0,68 M€

Direction des Ressources Humaines

- à l'A.S.P.P. pour la modernisation des centres de restauration..... 2,50 M€

Direction des Familles et de la Petite Enfance

- à l'association « Œuvres nouvelles des crèches parisiennes » (16ème)..... 0,43 M€
- à l'association « ABC Puériculture » (16ème)..... 1,13 M€
- à l'association « La Maison Kangourou » (17ème)..... 1,23 M€
- à l'association « Marie de Miribel » (20ème)..... 0,60 M€

Direction des Affaires Culturelles

0,54 M€ est versé pour le patrimoine culturel et 2,70 M€ sont destinés à l'équipement au titre de la culture.

Direction de la Voirie et des Déplacements

- à la Ste « Climespace » destinée à la centrale énergétique des Halles (1er) 1,20 M€
- à la SEMAPA pour :
  la réalisation de la Gare de Rungis (13ème) ..... 0,97 M€
  la réalisation de l'Avenue de France (13ème)..... 5,60 M€
  la reconstruction du Pont du boulevard Masséna (13ème) ..... 8,72 M€

Direction du Logement et de l'Habitat

- à l'éradication de l'insalubrité ..... 20,50 M€
- au titre du logement social dans le :
  2ème ..... 1,49 M€
  3ème ..... 2,02 M€
  4ème ..... 0,75 M€
  5ème ..... 0,48 M€
  6ème ..... 0,95 M€
  8ème ..... 0,48 M€
  9ème ..... 0,48 M€
  10ème..... 7,25 M€
  11ème..... 6,49 M€
  12ème..... 5,77 M€
  13ème..... 10,21 M€
  14ème..... 5,74 M€
  15ème..... 13,12 M€
  17ème..... 1,39 M€
  18ème..... 12,24 M€
  19ème..... 7,81 M€
  20ème..... 10,64 M€
  Paris intra-muros..... 18,87 M€
  Logement Etudiant ..... 3,46 M€

Direction des Affaires Scolaires

- à la Régie de l'Ecole d'Ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP) ..... 2,25 M€

Direction des Finances (services communs)

- à la Préfecture de Police ..... 4,73 M€
- au CASVP..... 8,45 M€

3. Les opérations pour le compte de tiers

Les dépenses et les recettes effectuées au chapitre 45 «Comptabilité distincte rattachée» regroupent l'ensemble des opérations effectuées pour le compte de tiers. Elles se subdivisent en trois catégories :

	DEPENSES en €		RECETTES en €	
Libellés	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS
Travaux effectués d'office pour le compte de tiers (compte 454)	215 000,34	132 107,07	215 000,00	90 752,43
Opérations d'investissement sur établissements d'enseignement (compte 456)	2 682 700,00	2 422 566,99	2 680 000,00	824 524,21
Opérations sous mandat (compte 458)	2 498 019,20	1 161 041,87	3 810 000,00	454 111,21
TOTAL	**5 395 719,54**	**3 715 715,93**	**6 705 000,00**	**1 369 387,85**

Les travaux effectués d'office pour le compte de tiers

Ils se trouvent individualisés dans un chapitre M14 particulier et correspondent principalement à des travaux effectués à l'initiative de la direction du logement et de l'habitat pour des raisons d'hygiène publique (0,13 M€). Les recettes se sont élevées à 0,09 M€.

Les opérations d'investissement sur établissements d'enseignement

Il s'agit essentiellement de la restructuration du groupe scolaire Georges Brassens (19ème) pour 2,29 M€.

Les opérations sous mandat

Les opérations réalisées sous mandat retracent, mandat par mandat, les dépenses avancées par la Ville dans le cadre des conventions délibérées par le Conseil de Paris et les recouvrements à effectuer en contrepartie. Cet équilibre n'est pas systématiquement réalisé sur le même exercice budgétaire.

Ces opérations recouvrent principalement la création de centres de PMI rue du Hainaut (19ème) pour 0,54 M€ et boulevard Masséna (13ème) pour 0,27 M€, ainsi que le comblement de la carrière de Gravelle dans le bois de Vincennes (12ème) pour 0,25 M€.

Sur ce compte, l'équilibre entre les dépenses effectuées et les avances consenties s'effectue sur une base pluriannuelle, dans le cadre de la durée totale de l'opération.

b/ Les mouvements financiers

1. Les dépenses

La décomposition par chapitre des constatations en dépenses est présentée dans le tableau suivant :

Chap.	Libellés	DEPENSES en €		
		INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS	%
10	Dotations et fonds divers	4 083 876,00	1 705 379,85	41,76
13	Subventions d'équipement	3 095 002,00	1 564 604,67	50,55
16	Emprunts et dettes assimilées	861 987 650,00	855 928 242,84	99,30
26	Acquisitions de participations	245 134 235,00	241 568 433,00	98,55
27	Autres immobilisations financières	35 000 800,00	31 926 737,54	91,22
	TOTAL	**1 149 301 563,00**	**1 132 693 397,90**	**98,55**

Les mandatements les plus importants s'agissant des mouvements financiers sont les suivants :

Chapitre 10

- la dotation initiale pour la création de la régie de l'EIVP pour 0,38 M€ ;

- la dotation initiale pour la création de la régie de l'ESPCI pour 1,02 M€.

Chapitre 13

- les reversements de trop-perçus sur les taxes d'urbanisme pour 0,50 M€.

Chapitre 16

- l'inscription de 855 M€ correspond d'une part, à 153 M€ pour les échéances de remboursement en capital des emprunts bancaires contractés par la Ville au cours des exercices précédents, et, d'autre part, aux mouvements de reconstitution des droits de tirage sur les emprunts revolving existant au cours de l'année pour 702 M€.

Chapitre 26

- la création de la Société Anonyme d'Economie Mixte Locale (SAEML) Parisienne de l'Image pour 0,46 M€ ;

- la prise de majorité dans le capital de la RIVP pour 241,11 M€.

Chapitre 27

- le versement d'avances de trésorerie pour 24,67 M€ :

  - SEMAPA – Secteur Stadium Olympiades (13ème) ..... 3,04 M€
  - SEMAVIP – ZAC Porte Pouchet (17ème)..... 2,00 M€
  - SEMAEST - ZAC Pajol (18ème) ..... 3,63 M€
  - SEMAVIP - ZAC Claude Bernard (19ème) ..... 2,00 M€
  - SEMAVIP - Entrepôt Mac Donald (19ème) ..... 4,00 M€
  - SEMAEST - SEM de développement économique ..... 10,00 M€

- les cessions avec échéanciers pour 7,09 M€, notamment Clichy la Garenne (5,59 M€) et les Grands Moulins (1,50 M€).

2. Les recettes

Les recettes recouvrées sur ces chapitres sont retracées dans le tableau suivant :

		RECETTES en €		
Chap.	Libellés	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS	%
10	Dotations et fonds divers	76 410 000,00	84 236 226,02	110,24
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	269 611 479,09	269 611 479,09	100,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 461 931 901,00	1 151 874 373,93	78,79
27	Autres immobilisations financières	48 496 964,00	64 349 737,46	132,69
024	Produit des cessions d'immobilisations	554 659 405,00	0,00	0,00
	TOTAL	**2 411 109 749,09**	**1 570 071 816,50**	**65,12**

Les titres émis les plus importants sont les suivants :

Chapitre 10

- la taxe locale d'équipement pour 2,28 M€ ;

- le produit du Fonds de compensation de la TVA pour 81,73 M€.

Chapitre 1068

- l'affectation du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2005 pour 269,61 M€.

Chapitre 16

- l'inscription majeure (1 151 M€) correspond d'une part, aux mouvements de reconstitution des droits de tirage sur la totalité des emprunts revolving existant au cours de l'année pour 702 M€, et d'autre part aux émissions de titres dans le cadre du programme EMTN atteignant pour leur part 400 M€ tandis qu'un seul emprunt bancaire classique a été souscrit pour 50 M€.

L'écart entre ce chiffre de 1 151 M€ pour les recettes constatées et le montant de 855 M€ en dépenses correspond à l'accroissement net de la dette de la Ville de Paris en 2006, soit 296 M€.

Chapitre 27

- de remboursements d'avances consenties à l'OPAC et aux sociétés d'économie mixte pour 58,88 M€.

Chapitre 024

Le chapitre 024 est un chapitre de prévision budgétaire relatif au produit des cessions immobilières. En exécution, les cessions sont retracées dans les opérations d'ordre entre sections (chapitre 19, 20, 21 et 26).

c/ Les dépenses imprévues

La réserve générale du budget de 6,74 M€ n'a donné lieu à aucun mandatement, ce chapitre servant à alimenter les autres chapitres en cas d'insuffisance de crédits de paiement.

2 – LES OPERATIONS D'ORDRE

Ce titre retrace trois types d'opérations d'ordre regroupées dans des chapitres globalisés particuliers : les opérations d'ordre de transferts entre les sections de fonctionnement et d'investissement (chapitre 040), les opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement dites « patrimoniales » (chapitre 041) et le virement de la section de fonctionnement (chapitre 021).

		DEPENSES en €		RECETTES en €	
Chap.	Libellés	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS
040	Opé. de transferts entre sections	100 637 103,00	108 402 092,19	288 218 360,00	771 289 513,77
041	Opérations patrimoniales	407 216 112,00	251 574 255,48	407 216 112,00	251 574 255,48
021	Virement de la section de fonct.	0,00	0,00	224 865 590,00	0,00
	TOTAL	**507 853 215,00**	**359 976 347,67**	**920 300 062,00**	**1 022 863 769,25**

a/ Les opérations d'ordre de transferts entre les sections de fonctionnement et d'investissement

Le tableau ci-dessous rappelle, en dépenses et en recettes, les mouvements d'ordre budgétaires intervenus entre sections en 2006 :

		DEPENSES en €		RECETTES en €	
Chap.	Libellés	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS
13	Subventions d'équipement	55 530 000,00	55 527 620,77	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges	39 725 590,00	39 725 590,00	36 072 000,00	10 000 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	36 360,00	36 360,00
19	Différences sur réalisations d'immo.	0,00	12 490 792,38	0,00	339 216 361,45
20	Immobilisations incorporelles	1 000 000,00	0,00	0,00	252 854,50
21	Immobilisations corporelles	2 000 000,00	276 576,96	0,00	211 220 199,30
23	Immobilisations en cours	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00
26	Acquisition de participations	0,00	0,00	0,00	12 972 584,00
28	Amortissement des immobilisations	0,00	0,00	252 110 000,00	197 591 154,52
49	Provisions pour dépréciation	381 513,00	381 512,08	0,00	0,00
	TOTAL	**100 637 103,00**	**108 402 092,19**	**288 218 360,00**	**771 289 513,77**

Les mouvements d'ordre sont, pour les plus importants :

- **Subventions d'équipement**

Une régularisation demandée par le comptable public concernant la reprise en fonctionnement des subventions d'équipement transférables versées avant le passage à la M14.

- **Provisions pour risques et charges**

En dépense, la reprise de la provision constituée dans le cadre du contentieux de la Porte Maillot.

En recette, le constitution d'une provision, à hauteur de 10 M€, pour risques et charges, tel que prévu par l'instruction comptable M14 réformée.

- **Différences sur réalisations d'immobilisations, immobilisations incorporelles et prêts et avances accordées**

Ces chapitres (19, 20, 21 et 26) enregistrent les mouvements d'ordre entre les sections relatifs aux écritures de plus ou moins-values réalisées sur les cessions d'immobilisations et à l'enregistrement de la valeur nette comptable des immobilisations cédées inscrite en charges de fonctionnement et versée en section d'investissement.

En dépenses, les mouvements correspondent principalement à l'enregistrement des moins-values sur opérations immobilières pour la réalisation de logements sociaux dans divers arrondissements pour 12,49 M€.

En recettes, les écritures correspondent à l'enregistrement de la valeur nette comptable des immobilisations cédées pour 224,44 M€ (chapitres 20, 21 et 26) et aux plus-values de cessions immobilières pour 339,22 M€ (chapitre 19).

- **Amortissement des immobilisations**

Les 197,59 M€ représentent l'annuité d'amortissement des biens acquis entre 1997 et 2005 pour 92,52 M€ et l'étalement de l'amortissement des subventions d'équipement versées entre 2001 et 2005 pour 105,07 M€.

- **Provisions pour dépréciation**

La reprise de la provision pour le risque inhérent à la dépréciation d'actif de la Fondation Eugène Napoléon suite au remboursement anticipé par le repreneur de l'association de l'emprunt garanti par la Ville

b/ Les opérations patrimoniales

Le tableau ci-dessous retrace, en dépenses et en recettes, les mouvements intervenus en 2006 :

		DEPENSES en €		RECETTES en €	
Chap.	Libellés	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS
10	Dotations et fonds divers	0,00	0,00	0,00	182 318 000,00
13	Subventions d'équipement	0,00	0,00	281 900 000,00	13 617 935,99
20	Immobilisations incorporelles	17 096 800,00	7 416 172,78	32 195 235,00	1 415 446,03
21	Immobilisations corporelles	297 501 870,00	203 899 542,01	1 050 100,00	599,00
23	Immobilisations en cours	91 128 632,00	39 885 905,28	79 370 777,00	49 636 075,50
27	Prêts et avances accordés	0,00	0,00	12 700 000,00	4 586 198,96
45	Opérations pour le compte de tiers	1 488 810,00	372 635,41	0,00	0,00
	TOTAL	**407 216 112,00**	**251 574 255,48**	**407 216 112,00**	**251 574 255,48**

Ces mouvements correspondent à des écritures comptables équilibrées en dépenses et en recettes au sein de la section d'investissement. Il s'agit principalement :

- le remboursement des préfinancements des études pour 4,13 M€ ;

- l'intégration dans le patrimoine municipal des dépenses d'investissement des Etats Spéciaux d'Arrondissement effectuées en 2006, pour un montant de 4,21 M€ ;

- la transformation d'avances versées à la SAGI en subventions d'équipement pour 4,59 M€ ;

- le remboursement des avances versées dans le cadre de délégation de maîtrise d'ouvrage pour 42,71 M€.

- l'entrée dans le patrimoine des immeubles de la SAGI « La Sablière « pour 182,32 M€ ;

Par ailleurs, 12,24 M€ ont été versés par les sociétés d'aménagement pour les acquisitions d'emprises publiques à titre gratuit dans les ZAC dont Citroën/Cévennes (15ème) pour 0,72 M€ et Reuilly (12ème) pour 3,46 M€.

c/ Le virement de la section de fonctionnement

Le transfert de la section de fonctionnement vers la section d'investissement ne fait pas l'objet d'exécution budgétaire mais, après constatation du résultat du compte, il sera proposé d'enregistrer le crédit de 224,87 M€ à la section d'investissement pour couvrir le besoin de financement de ladite section.

3 – LES RESULTATS DU COMPTE

La synthèse des éléments qui viennent d'être présentés en ce qui concerne l'exécution des prévisions budgétaires de dépenses et de recettes d'investissement relatives à l'exercice 2006 s'établit ainsi qu'il suit :

Nature des opérations	PREVISIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS
Dépenses	3 480 954 249,09	2 787 935 543,73
Recettes	3 480 954 249,09	2 704 251 299,07

Le compte de 2006 présente donc un déficit propre à l'exercice de ..... 83 684 244,66 €

Le compte de 2005 s'étant soldé par un déficit cumulé de dépenses de..... 169 284 519,74 €

Le déficit cumulé de dépenses s'établit au 31 décembre 2006 à ..... 252 968 764,40 €

Ce déficit fera l'objet, après le vote par votre assemblée du compte administratif, d'une reprise au budget supplémentaire de l'exercice 2007.

Tels sont les résultats du compte d'investissement de la Ville de Paris pour l'exercice 2006.

Vous trouverez en annexe les résultats par chapitre de vote ainsi qu'une présentation croisée par fonction de la section d'investissement.

2EME PARTIE – LE FONCTIONNEMENT

A l'issue de la dernière décision modificative de 2006, adoptée par le Conseil de Paris les 11, 12 et 13 décembre 2006, les recettes et les dépenses du budget de fonctionnement de la Ville ont été arrêtées en équilibre à la somme de 4 701,83 M€.

Les résultats du compte administratif sont les suivants :

- titre de recettes émis pour .....5 225,10 M€
- mandats émis pour .....4 841,10 M€
  dont rattachement des charges à l'exercice..... 12,98 M€
- excédent de la section pour l'exercice 2006 ..... 384,00 M€
- Reste à réaliser en dépenses..... 5,53 M€

Ces résultats prennent en compte les recettes et les dépenses relatives aux cessions des immobilisations qui, depuis la réforme de l'instruction budgétaire et comptable M14 intervenue le 1er janvier 2006, ne font plus l'objet d'inscriptions budgétaires qu'en section d'investissement (nature 024) alors même que l'exécution de ces cessions continuant continue de se faire comme précédemment mais sans inscriptions budgétaire préalable, c'est-à-dire :

- constatation du produit de la cession en recettes réelles de fonctionnement ;
- valeur nette comptable du bien/sortie du patrimoine et plus-values : opération d'ordre entre les sections de fonctionnement (en dépenses) et d'investissement (en recettes) ;
- moins-value : opération d'ordre entre les sections d'investissement (en dépenses) et de fonctionnement (en recettes).

1 - LES RECETTES

Hors résultat du compte, qui ne donne pas lieu à l'émission d'un titre de recette, les titres émis en 2006 s'élèvent à 5 225,10 M€, ce qui représente un taux d'exécution de 113,59 % par rapport à la prévision (4 599,84 M€). Ce fort taux d'exécution s'explique par la réforme des modalités d'enregistrement comptable des cessions d'immobilisations. Sans cette recette, l'exécution serait de 101,34 %, soit un taux supérieur à celui de l'exercice 2005 (96,34 %).

Le montant des recettes constatées s'établit comme suit :

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	PLUS OU MOINS VALUES	% réalisation
FISCALITÉ	**2 371 082 420**	**2 378 891 397,74**	**7 808 977,74**	**100,33%**
Impôts directs locaux	1 568 888 695	1 551 839 603,00	-17 049 092,00	98,91%
Taxes directes assimilées	416 122 225	419 167 952,00	3 045 727,00	100,73%
Autres impôts	386 071 500	407 883 842,74	21 812 342,74	105,65%
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	**1 439 684 279**	**1 451 756 362,95**	**12 072 083,95**	**100,84%**
Concours de l'État	***1 321 063 924***	***1 321 549 099,55***	***485 175,55***	***100,04%***
Dotations de compensation	84 589 886	84 589 899,00	13,00	100,00%
Dotation globale de fonctionnement	1 220 032 175	1 220 032 173,00	-2,00	100,00%
Dotation générale de décentralisation	15 985 495	16 470 659,55	485 164,55	103,04%
Dotation spéciale instituteurs	456 368	456 368,00	0,00	100,00%
Autres participations	***118 620 355***	***130 207 263,40***	***11 586 908,40***	**109,77%**
PRODUITS D'EXPLOITATION	**613 982 469**	**648 633 161**	**34 650 692,40**	**105,64%**
Ventes de produits et de services	240 955 544	232 878 621	-8 076 923,41	96,65%
Autres produits de gestion courante	373 026 925	415 754 541	42 727 615,81	111,45%
PRODUITS FINANCIERS	**17 025 644**	**27 239 651**	**10 214 006,95**	**159,99%**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**100 372 107**	**100 711 079**	**338 971,60**	**100,34%**
Hors cessions	100 372 107	100 711 079	338 971,60	100,34%
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	**40 107 103**	**40 107 102**	**-0,92**	**100,00%**
ATTÉNUATIONS DE CHARGES	**17 581 000**	**13 951 397**	**-3 629 603,44**	**79,35%**
Sous-Total 1 (hors cessions des immobilisations et résultat antérieur)	***4 599 835 022***	***4 661 290 150,28***	***61 794 099,88***	***101,34%***
CESSIONS DES IMMOBILISATIONS		**563 811 259,62**	**563 811 259,62**	
Sous-Total 2 (hors résultat antérieur)	***4 599 835 022***	***5 225 101 409,90***	***625 605 359,50***	***113,59%***
RESULTAT ANTERIEUR	**101 999 677**			
TOTAL	**4 701 834 699**	**5 225 101 409,90**	**625 605 359,50**	**111,13%**

Nota bene : une réalisation supérieure à 100 % dégage une plus-value tandis qu'une réalisation inférieure à 100 % fait apparaître une moins-value.

a/ La fiscalité

1. Les impôts directs locaux

Les impôts directs locaux comprennent le produit des quatre taxes directes locales (rôles généraux de l'exercice 2006 et rôles supplémentaires des exercices antérieurs) suivantes :

* taxe d'habitation ;
* taxe foncière sur les propriétés bâties ;
* taxe foncière sur les propriétés non bâties ;
* taxe professionnelle.

La recette constatée s'élève à 1 551,84 M€ pour une inscription de 1 568,89 M€ faisant apparaître une moins-value de 17,05 M€. Cette moins-value a pour origine, à hauteur de 13 M€, une diminution du montant des rôles supplémentaires émis par les services fiscaux de l'Etat. Ces rôles supplémentaires représentent le montant des impositions calculées et mises en recouvrement en cours d'année, hors d'un cycle annuel normal de calcul et de mise en recouvrement de l'impôt. Cette recette est par nature difficilement prévisible, c'est ainsi que l'inscription au budget est généralement réalisée à partir du montant constaté les années précédentes.

Par ailleurs, la moins-value s'explique à hauteur de 4 M€ par un produit moindre de taxe professionnelle principalement dû à une importante opération de contrôle fiscal ayant conduit à la remise en cause d'un montant significatif de base taxable alors que ce montant figurait dans les bases annoncées par les services fiscaux.

2. Les taxes directes assimilées

Les taxes directes assimilées regroupent les taxes de balayage et d'enlèvement des ordures ménagères. La recette constatée est de 419,17 M€ répartie entre :

- la taxe de balayage ..... 70,08 M€
- la taxe d'enlèvement des ordures ménagères..... 349,09 M€

pour une inscription globale de 416,12 M€ dégageant ainsi une plus-value de 3,05 M€.

3. Les taxes indirectes et autres impôts

Les différentes taxes regroupées dans cette rubrique figurent dans le tableau ci-dessous :

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	PLUS OU MOINS VALUES	% réalisation
Taxes funéraires	300 000	281 552,00	-18 448,00	93,85%
Droits de places	221 500	248 091,01	26 591,01	112,00%
Droits de stationnement	47 000 000	47 823 026,41	823 026,41	101,75%
Taxe sur l'électricité	67 600 000	71 977 900,72	4 377 900,72	106,48%
Licence sur les débits de boissons	0	14 032,10	14 032,10	
Taxe de séjour	29 100 000	30 693 817,00	1 593 817,00	105,48%
Impôts sur les spectacles	9 300 000	9 709 841,31	409 841,31	104,41%
Affiches, réclames, enseignes	7 550 000	7 540 881,29	-9 118,71	99,88%
Taxe additionnelle aux droits de mutation	225 000 000	239 594 700,90	14 594 700,90	106,49%
TOTAL	**386 071 500**	**407 883 842,74**	**21 812 342,74**	**105,65%**

Inscrites pour 386,07 M€, ces recettes ont été recouvrées à hauteur de 407,88 M€ dégageant une plus-value de 21,81 M€.

On peut noter :

- *Concernant la taxe sur l'électricité* : Celle-ci est assise sur la consommation d'électricité constatée sur le territoire de la commune. Elle varie en fonction du prix du KW et des quantités distribuées ; une plus-value de 4,38 M€ est dégagée.
- *Concernant la taxe de séjour* : Celle-ci connaît une plus-value de 1,60 M€ liée à l'augmentation des tarifs des hôtels 4 étoiles.
- *Concernant la taxe additionnelle aux droits de mutation :* Cette taxe assise sur les transactions immobilières à Paris connaît une plus-value de 14,59 M€ en raison du dynamisme du marché immobilier.

b/ Les dotations et participations

Les dotations et participations regroupent d'une part, les concours de l'Etat, à savoir : les dotations de compensation, la dotation globale de fonctionnement, la dotation de décentralisation et la dotation spéciale instituteurs et, d'autre part, des participations versées par les différentes collectivités publiques ainsi que d'autres organismes tels que la Caisse d'Allocations Familiales.

1. Les concours de l'Etat

Inscrites pour 1 321,06 M€, ces recettes ont été intégralement recouvrées faisant même apparaître une plus-value de 0,48 M€.

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	PLUS OU MOINS VALUES	% réalisation
Dotations de compensation	84 589 886	84 589 899,00	13,00	100,00%
Dotation globale de fonctionnement	1 220 032 175	1 220 032 173,00	-2,00	100,00%
Dotation globale de décentralisation	15 985 495	16 470 659,55	485 164,55	103,04%
Dotation spéciale instituteurs	456 368	456 368,00	0,00	100,00%
TOTAL	**1 321 063 924**	**1 321 549 099,55**	**485 175,55**	**100,04%**

2. Les autres participations

Il s'agit de la participation d'autres collectivités ou d'organismes extérieurs dont, pour l'essentiel, la Caisse d'Allocations Familiales.

Le détail de ces recettes figure dans le tableau ci-dessous :

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	PLUS OU MOINS VALUES	% réalisation
Autres participations de l'État	4 318 830	3 596 760,40	-722 069,60	83,28%
Participations des régions	365 875	630 792,26	264 917,26	172,41%
Participations des départements	1 355 890	1 480 251,98	124 361,98	109,17%
Participations des communes	1 313 000	229 127,22	-1 083 872,78	17,45%
Participations communautaires	963 039	552 879,00	-410 160,00	57,41%
Participations des autres organismes (dont participations de la CAF)	110 303 721	123 717 452,54	13 413 731,54	112,16%
TOTAL	**118 620 355**	**130 207 263,40**	**11 586 908,40**	**109,77%**

Ces recettes présentent une plus-value de 11,59 M€ dont l'essentiel concerne les participations versées par la Caisse d'allocation familiale (cf. tableau ci-dessous).

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	PLUS OU MOINS VALUES	% réalisation
Caisse d'allocations familiales	108 897 821	123 334 427,21	14 436 606,21	113,26%
au titre des activités périscolaires et de jeunesse	*8 197 821*	*11 806 170,50*	*3 608 349,50*	*144,02%*
au titre de la petite enfance	*100 700 000*	*111 503 086,86*	*10 803 086,86*	*110,73%*
autres	*0*	*25 169,85*	*25 169,85*	
Autres	1 405 900	383 025,33	-1 022 874,67	27,24%
TOTAL	**110 303 721**	**123 717 452,54**	**13 413 731,54**	**112,16%**

Les participations de la CAF au titre de la petite enfance sont calculées mécaniquement en fonction de la fréquentation des établissements pour la prestation de service unique et en fonction des dépenses résiduelles (une fois déduites les recettes perçues par la ville) pour la prestation enfance.

c/ Les produits d'exploitation

Ces recettes sont constituées par la vente de produits ou de services aux usagers.

La prévision de recettes était fixée à 613,98 M€. Le montant des titres émis s'élève à 648,63 M€ présentant une plus-value globale de 34,65 M€ selon le tableau ci-dessous :

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	PLUS OU MOINS VALUES	% réalisation
PRODUITS D'EXPLOITATION	**613 982 469**	**648 633 161,40**	**34 650 692,40**	**105,64%**
Ventes de produits et de services	240 955 544	232 878 620,59	-8 076 923,41	96,65%
Autres produits de gestion courante	373 026 925	415 754 540,81	42 727 615,81	111,45%

1. Ventes de produits et de services - chapitre 70

Les ventes de produits et de services étaient fixées à 240,95 M€. Les titres émis s'élèvent à 232,88 M€ représentant une moins-value de 8,08 M€. La répartition par nature de ces recettes figure dans le tableau ci-dessous :

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	PLUS OU MOINS VALUES	% réalisation
art. 702 - Ventes et récoltes de produits forestiers	10 000	33 520,20	23 520,20	335,20%
art. 703 - Redevances et recettes d'utilisation du domaine	56 823 833	53 701 473,13	-3 122 359,87	94,51%
art. 704 - Travaux	18 000 000	14 613 880,55	-3 386 119,45	81,19%
art. 706 - Prestations de services	99 218 850	102 019 197,42	2 800 347,42	102,82%
art. 707 - Ventes de marchandises	2 810 000	2 942 557,10	132 557,10	104,72%
art. 708 - Autres produits	64 092 861	59 567 992,19	-4 524 868,81	92,94%
TOTAL	**240 955 544**	**232 878 620,59**	**-8 076 923,41**	**96,65%**

S'agissant du compte 702 qui retrace les recettes d'exploitation des bois, la plus-value de 23 520 € résulte d'une demande croissante de bois de chauffage.

S'agissant du compte 703 qui retrace les redevances et recettes d'utilisation du domaine, la répartition entre les différentes natures est la suivante :

Compte 703	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	PLUS OU MOINS VALUES	% réalisation
	56 823 833	53 701 473,13	-3 122 359,87	94,51%
70311 - Concession dans les cimetières	9 200 000	8 570 833,03	-629 166,97	93,16%
70312 - Redevances funéraires	130 000	38 894,90	-91 105,10	29,92%
70321 - Droits de stationnement et de location sur la voie publique	34 743 120	33 207 900,51	-1 535 219,49	95,58%
70322 - Droits de stationnement et de location sur le domaine public portuaire et fluvial	840 000	811 804,72	-28 195,28	96,64%
70323 - Redevances d'occupation du domaine public communal	6 337 260	5 247 279,74	-1 089 980,26	82,80%
70328 - Autres droits de stationnement et de location	1 271 108	1 257 814,02	-13 293,98	98,95%
7033 - Redevances pour appareils distributeurs d'essence	1 379 945	1 771 126,46	391 181,46	128,35%
7034 - Taxes de pesage, mesurage, jaugeage et de péage	3 000	7 459,00	4 459,00	248,63%
7035 - Locations de droits de chasse et de pêche	13 000	0,00	-13 000,00	0,00%
7037 - Contribution pour dégradation des voies et chemins	130 000	371 552,87	241 552,87	285,81%
70388 - Autres redevances et recettes diverses	2 776 400	2 416 807,88	-359 592,12	87,05%

S'agissant du compte 704 sur lequel sont imputés les remboursements de travaux effectués par la direction de la voirie et des déplacement pour le compte de tiers, la recette s'élève à 14,61 M€ pour une inscription de 18 M€. La moins-value tient à la difficulté à prévoir ces recettes qui sont liées aux travaux non programmés par la direction. Il convient de noter que ces recettes sont liées à des dépenses faites en lieu et place de tiers, notamment des concessionnaires. Ainsi les moindres recettes sont dues à de moindres dépenses.

S'agissant du compte 706 qui retrace les recettes de prestations de service, la répartition entre les différentes natures est présentée dans le tableau ci-dessous. Les variations par rapport aux inscriptions s'expliquent par :

- le retard pris dans les inscriptions aux conservatoires et aux « ateliers beaux-arts » ainsi qu'une moindre fréquentation qu'anticipée dans les expositions dans les jardins nature 7062) ;

- des frais de contrôle des constructions dus par les SEM plus importants que prévus compte tenu du rythme d'achèvement des opérations (nature 70688).

Compte 706	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	PLUS OU MOINS VALUES	% réalisation
	99 218 850	102 019 197,42	2 800 347,42	102,82%
70613 - Abonnement ou redevance pour enlèvement des déchets insdustriels et commerciaux	16 284 000	16 653 754,52	369 754,52	102,27%
7062 - Redevances et droits des services à caractère culturel	9 192 100	7 251 913,89	-1 940 186,11	78,89%
70631 - Redevances et droits des services à caractère sportif	7 750 000	7 177 461,25	-572 538,75	92,61%
7064 - Taxes de désinfection	271 000	315 770,85	44 770,85	116,52%
7065 - Droits de port et de navigation autres que stationnement et location	480 000	594 936,15	114 936,15	123,95%
7066 - Redevances et droits des services à caractère social	37 500 000	39 551 565,24	2 051 565,24	105,47%
7067 - Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	18 027 000	17 978 140,71	-48 859,29	99,73%
70688 - Autres prestations de services	9 714 750	12 495 654,81	2 780 904,81	128,63%

S'agissant du compte 708 qui retrace les recettes provenant notamment des mises à disposition de personnel, les titres émis s'élèvent à 59,57 M€ pour une prévision de 64,09 M€. On peut noter la disparition progressive des CFA (congés de fin d'activité) et des CPA (cessation progressive d'activité) pour un volume supérieur à celui prévu en 2006 (nature 70848).

Compte 708	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	PLUS OU MOINS VALUES	% réalisation
	64 092 861	59 567 992,19	-4 524 868,81	92,94%
7083 - Locations diverses (autres que les immeubles)	3 010 000	3 600 387,88	590 387,88	119,61%
70848 - Mise à disposition de personnel facturé aux autres organismes	36 191 000	31 873 538,97	-4 317 461,03	88,07%
70872 - Remboursement de frais par les budgets annexes	7 374 000	6 084 000,00	-1 290 000,00	82,51%
70878 - Remboursement de frais par d'autres redevables	15 955 185	17 321 792,82	1 366 607,82	108,57%
7088 - Autres produits d'activités annexes	1 562 676	688 272,52	-874 403,48	44,04%

2. Les autres produits de gestion courante - Chapitres 72 et 75

Inscrits aux chapitres 72 (travaux en régie) et 75 (autres produits de gestion courante), les autres produits de gestion courante comprennent notamment la perception de revenus et de redevances diverses provenant du patrimoine corporel et incorporel de la Ville (articles 751 et 752), les redevances perçues sur les fermiers et les concessionnaires (article 757).

Les recettes regroupées sous cette rubrique, prévues pour 373,03 M€ ont été réalisées pour 415,75 M€ faisant apparaître une plus-value de 42,73 M€.

Le détail par nature est le suivant :

Chapitres 72 et 75	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	PLUS OU MOINS VALUES	% réalisation
	373 026 925	415 754 540,81	42 727 615,81	111,45%
721 - Immobilisations incorporelles	1 000 000	0,00	-1 000 000,00	0,00%
722 - Immobilisations corporelles	4 000 000	276 576,96	-3 723 423,04	6,91%
751 - Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits	15 000	9 476,71	-5 523,29	63,18%
752 - Revenus des immeubles	55 389 762	66 261 630,57	10 871 868,57	119,63%
757 - Redevances versées par les fermiers et les concessionnaires	210 258 412	244 104 606,99	33 846 194,99	116,10%
758 - Produits divers de gestion courante	102 363 751	105 102 249,58	2 738 498,58	102,68%

S'agissant des revenus des immeubles, la conclusion de nouveaux baux emphytéotiques permet de dégager une recette supplémentaire plus importante que prévue initialement.

S'agissant des redevances des fermiers et concessionnaires, la plus-value résulte entre autre, d'une anticipation de la baisse de la redevance EDF après l'ouverture du marché à la concurrence, baisse qui ne s'est pas produite en 2006, et de la mise en place de nouvelles normes comptables pour les redevances dues par les SEM.

S'agissant de la nature 758 (produits divers de gestion courante), figurent notamment les recouvrements sur les états spéciaux des arrondissements au titre de la double inscription, les loyers capitalisés ainsi que les excédents de ZAC qui ont été rapatriés vers le budget de la Ville (voir le détail ci-dessous) :

758 - Produits divers de gestion courante	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	PLUS OU MOINS VALUES	% réalisation
	102 363 751	105 102 249,58	2 738 498,58	102,68%
Recouvrements des ESA	44 742 342	39 569 239,55	-5 173 102,45	88,44%
Loyers capitalisés	15 000 000	16 102 824,59	1 102 824,59	107,35%
Excédents de ZAC	30 000 000	33 798 950,00	3 798 950,00	112,66%
Autres	12 621 409	15 631 235,44	3 009 826,44	123,85%

Les recouvrements des états spéciaux correspondent aux crédits inscrits en double inscription au budget général. A compter de 2006, cette pratique ne concerne plus que les fluides et les fournitures scolaires. Ces montants sont équilibrés en recettes et en dépenses.

S'agissant des travaux en régie (natures 721 et 722), l'opération consiste à réimputer en section d'investissement les achats de matériaux et les charges de personnel qui ont permis aux agents municipaux d'effectuer des travaux sur le patrimoine municipal. Il s'agissait en 2006 de mettre en œuvre cette procédure budgétaire prévue par l'instruction budgétaire et comptable M14 (0,28 M€ de recettes constatées).

d/ Les produits financiers

Prévues pour 17,03 M€ ces recettes ont été constatées à hauteur de 27,24 M€ présentant ainsi une plus-value de 10,21 M€ selon le tableau ci-dessous :

Chapitre 76	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	PLUS OU MOINS VALUES	% réalisation
	17 025 644	27 239 650,95	10 214 006,95	159,99%
761 - Produits des participations	9 414 070	13 491 060,60	4 076 990,60	143,31%
7621 - Produits des immobilisations financières encaissés à l'échéance	7 424 546	8 512 083,95	1 087 537,95	114,65%
7622 - Rattachement des ICNE	-972	2 239,93	3 211,93	-230,45%
764 - Revenus des valeurs mobilières de placement	188 000	389 922,94	201 922,94	207,41%
767 - Produit net sur cession de valeurs maobilières de placement	0	208 551,10	208 551,10	
768 - Autres produits financiers	0	4 635 792,43	4 635 792,43	

Il s'agit de revenus perçus au titre des dividendes des sociétés immobilières, des intérêts courus non échus (ICNE) ainsi que de placements de trésorerie en OPCVM constitués de titres d'Etat qui ont été réalisés en 2006 (conformément aux dispositions de l'article 116 de la loi de finances pour 2004) et qui ont rapporté un gain de 208 551 € (cf. nature 767).

S'agissant du 761 et du 762, ils retracent essentiellement les dividendes perçus au titre des actions détenues par la ville dans le capital des sociétés d'économie mixte (761) et l'indexation des avances remboursées par les bailleurs sociaux (762).

S'agissant du 764 sur lequel sont imputés les revenus des valeurs mobilières de placement, la plus-value résulte des dividendes encaissés pour les titres détenus sur les dons et legs (obligations et actions).

S'agissant du 768 : De manière prudentielle, aucune somme n'avait été inscrite en recette du compte 768 sur le budget 2006 (recettes essentiellement liées aux opérations de couverture du risque de taux) : en effet en début d'année il existe une double incertitude sur le niveau des taux, d'une part, et sur le maintien en vie ou non des contrats de couverture eux-mêmes, susceptibles d'être annulés pour sécuriser des gains en fonction des opportunités de marché.

Bilan des opérations de couvertures de taux réalisées en 2006

Dès le début de l'année 2006 la ville a continué sa politique de couverture du risque de taux car elle anticipait une remontée continue des taux d'intérêts. Le 14/03/2006, la Ville a conclu 4 Swaps estimant que les taux longs allaient continuer à monter et qu'il fallait couvrir une plus grande part de sa dette pour les années futures, en procédant notamment au remplacement futur des swaps arrivant à échéance en 2007, 2008 et 2010 :

- Un premier swap payeur de taux fixe 4,0015 %, couvre la période du 29/12/2008 au 27/12/2017 pour 25 MEUR.

- Un deuxième swap payeur de taux fixe 4,097 % couvre celle du 27/12/2010 au 27/12/2017 pour 15 MEUR.

- Un troisième swap payeur de taux fixe 4,060 % couvre la période allant du 29/03/2010 au 27/12/2017 pour 20 MEUR.

- Un quatrième swap payeur de taux fixe 3,92 % couvre la période du 27/03/2007 au 27/12/2017 pour 50 MEUR

Le 22/05/2006 estimant que les taux longs allaient rebaisser, la ville a sécurisé un gain de 973 000 Euros en annulant ce swap.

La Ville a ensuite attendu que les taux baissent et que la courbe des taux s'aplatisse suffisamment pour rendre une nouvelle couverture attractive. Elle a alors conclu 2 swaps pour des montants de 25 M€ chacun le 22 septembre 2006 aux taux fixes respectifs de 3,903 % et 3,88 % pour la période du 27/03/2007 au 27/12/2017.

Au 31/12/2006, la dette de la Ville (hors revolving) se répartissait pour l'année 2007 en 72 % à taux fixe et 28 % à taux révisable après swaps (alors qu'au 31/12/2005 cette répartition était de 68 % fixe et 32 % révisable après swaps), contre 49 % à taux fixe et 51 % à taux révisable avant swaps (répartition avant swaps identique à celle arrêtée 31/12/2005).

En outre la structure de la dette en moyenne pour les 10 ans à venir arrêtée au 31/12/2006 se répartissait après swap entre 70 % en taux fixe et 30 % en taux révisable. Avec une telle répartition la Ville sécurise son exposition au risque de taux à court et long terme tout en se gardant la possibilité de bénéficier d'une baisse des taux sur une part significative de sa dette.

Le Taux Moyen Pondéré (TMP) de la dette s'établit à 2,49 % sur l'année 2006 après 3,01 % sur l'année 2005.

e/ Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels inscrits au chapitre 77 recouvrent entre autres les dons en espèces faits aux mairies d'arrondissement (appelés « fonds du Maire »), les indemnisations à la suite de contentieux, les substitutions de débiteurs.

La réalisation des recettes (hors cessions des immobilisations) est de 100,71 M€ pour une inscription de 100,37 M€.

Chapitre 77 (hors cessions)	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	PLUS OU MOINS VALUES	% réalisation
	100 372 107	100 711 078,60	338 971,60	100,34%
7711 - Dédits et pénalités reçus	113 700	99 496,16	-14 203,84	87,51%
7713 - Liberalités reçues	380 000	344 563,64	-35 436,36	90,67%
7714 - Recouvrements sur créances admises en non valeur	170 000	140 435,62	-29 564,38	82,61%
7718 - Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	706 000	1 502 799,50	796 799,50	212,86%
773 - Mandats annulés sur exercices antérieurs	0	5 373,43	5 373,43	
777 - Quote part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	55 530 000	55 527 620,77	-2 379,23	100,00%
7788 - Produits exceptionnels divers	43 472 407	43 090 789,48	-381 617,52	99,12%

f/ Les reprises sur amortissements et provisions

La recette figurant au compte 78 correspond à la reprise des provisions constituées d'une part, dans le cadre du contentieux de la Porte-Maillot (39,73 M€) et, d'autre part, pour le risque inhérent à la dépréciation d'actif de la fondation Eugène Napoléon (0,38 M€) suite au remboursement anticipé par le repreneur de l'association de l'emprunt garanti par la Ville.

g/ Les atténuations de charges

Il s'agit d'articles de la classe 6 regroupés au sein du chapitre globalisé 013. Ces articles enregistrent les rabais, remises, ristournes effectués par les fournisseurs ainsi que les remboursements sur rémunérations ou charges de sécurité sociale.

Prévues pour 17,58 M€, ces recettes ont été recouvrées à hauteur de 13,95 M€ et ne concernent que les remboursements sur rémunérations du personnel et charges de sécurité sociale.

h/ Les cessions des immobilisations

Avec la réforme de l'instruction budgétaire et comptable M14, intervenue le 1er janvier 2006, les cessions des immobilisations sont budgétées uniquement en recettes de la section d'investissement (nature 024) mais font l'objet d'une exécution en sections de fonctionnement et d'investissement comme antérieurement.

En section de fonctionnement sont enregistrées :

- En dépenses : la valeur nette comptable des immobilisations cédées (nature 675) ainsi que les plus-values réalisées (nature 676) ;
- En recettes : le produit de la cession (nature 775 ou 778 pour les échanges fonciers) ainsi que les moins-values (nature776).

Pour l'exercice 2006, le bilan est le suivant :

Cessions des immobilisations			
	Dépenses de fonctionnement	**Recettes de fonctionnement**	
Valeur nette comptable des biens cédés (675 pour O)	224 445 637,80	551 320 467,24	Produits des cessions (775 Réel)
Plus-values (676 pour O)	339 216 361,45	12 490 792,38	Moins-values (776 pour O)
	563 661 999,25	**563 811 259,62**	

La différence entre les dépenses et les recettes (0,15 M€) correspond à des titres émis en 2006 pour la régularisation d'opérations d'échange d'actions relatives à la gestion des dons et legs culturels intervenues en 2001 et 2002.

2 - LES DEPENSES

Hors le virement prévu à la section d'investissement qui ne fait l'objet d'aucune exécution budgétaire, les mandatements s'élèvent à 4 841,10 M€, dont 12,98 M€ au titre des dépenses rattachées[1] à l'exercice, représentant un taux d'exécution de 108,13 %. Ce résultat s'explique par la réforme des cessions des immobilisations. Sans cette dépense, l'exécution serait de 95,54 %, soit un taux supérieur à celui de l'exercice 2005 (92,69 %).

ANNÉES	EXÉCUTION DES DÉPENSES					
	EN MILLIONS D'EUROS			EN POURCENTAGE		
	Crédits utilisables	Dépenses de l'exercice	Solde d'exécution	Crédits utilisables	Dépenses de l'exercice	Solde d'exécution
2001	3 701,91	3 528,11	173,80	100	95,31	4,69
2002	3 930,23	3 782,75	147,48	100	96,25	3,75
2003	4 400,85	4 223,32	177,53	100	95,97	4,03
2004	4 533,11	4 324,53	208,58	100	95,40	4,60
2005	4 650,69	4 310,56	340,13	100	92,69	7,31
2006 *	4 476,97	4 277,44	199,53	100	95,54	4,46

* hors cessions des immobilisations

Les restes à réaliser[2], qui devront faire l'objet d'une inscription au budget supplémentaire de 2007 (voté à la séance de juillet prochain), s'élèvent à 5,53 M€. En tenant compte de ces restes à réaliser, la consommation totale des crédits de fonctionnement atteint 108,26 % (95,67 % hors nouvelles règles comptables relatives aux produits de cession des immobilisations.

[1] Les dépenses rattachées correspondent à des dépenses engagées ayant donné lieu à service fait au 31 décembre 2006 mais pour lesquelles les factures n'ont été reçues qu'au début de l'année 2007.

[2] Les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées (engagements juridiques non mandatées et non rattachées) n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre 2006.

Le montant des dépenses réalisées s'établit comme suit :

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	ABANDONS	% réalisation
CHARGES DE PERSONNEL (dont collaborateurs de groupes d'élus)	**1 673 012 390**	**1 635 663 131,35**	**37 349 258,65**	**97,77%**
FONCTIONNEMENT DES SERVICES	**891 470 985**	**853 853 712,12**	**37 617 272,88**	**95,78%**
Charges à caractère général	677 117 544	644 391 624,28	32 725 919,72	95,17%
Autres charges de gestion courante	214 353 441	209 462 087,84	4 891 353,16	97,72%
Subventions de fonctionnement	*186 381 424*	*183 843 076,08*	*2 538 347,92*	98,64%
Autres charges	*27 972 017*	*25 619 011,76*	*2 353 005,24*	91,59%
CHARGES FINANCIÈRES	**70 950 250**	**55 844 427,55**	**15 105 822,45**	**78,71%**
PRÉLÈVEMENT SUR RESSOURCES	**288 218 360**	**207 627 514,52**	**80 590 845,48**	**72,04%**
Dotations aux provisions	36 072 000	10 000 000,00	26 072 000,00	27,72%
Dotations aux amortissements	252 146 360	197 627 514,52	54 518 845,48	78,38%
PARTICIPATIONS A D'AUTRES BUDGETS	**1 263 170 464**	**1 260 285 551,24**	**2 884 912,76**	**99,77%**
Département de Paris	484 320 298	484 320 298,00	0,00	100,00%
Centre d'action sociale	286 615 000	286 615 000,00	0,00	100,00%
Préfecture de Police	254 750 000	254 750 000,00	0,00	100,00%
Caisses des écoles	48 511 700	48 361 938,48	149 761,52	99,69%
CNRACL	17 630 000	15 530 332,43	2 099 667,57	88,09%
Budget annexe de l'assainissement	16 500 000	16 458 000,00	42 000,00	99,75%
SYCTOM	106 900 000	106 813 964,34	86 035,66	99,92%
Crèches privées	25 810 000	25 405 035,79	404 964,21	98,43%
Enseignement privé	22 133 466	22 030 982,20	102 483,80	99,54%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**99 209 639**	**78 212 277,84**	**20 997 361,16**	**78,84%**
Autres charges exceptionnelles	99 209 639	78 212 277,84	20 997 361,16	78,84%
ATTÉNUATIONS DE PRODUITS	**186 140 593**	**185 955 902,09**	**184 690,91**	**99,90%**
DÉPENSES IMPRÉVUES	**4 796 428**			
Sous-Total 1 (hors cessions des immobilisations et virement à la section d'investissement)	**4 476 969 109**	**4 277 442 516,71**	**194 730 164,29**	**95,54%**
CESSIONS DES IMMOBILISATIONS		**563 661 999,25**	**-563 661 999,25**	
Sous-Total 2 (hors virement à la section d'investissement)	**4 476 969 109**	**4 841 104 515,96**	**-368 931 834,96**	**108,13%**
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	**224 865 590**			
TOTAL	**4 701 834 699**	**4 841 104 515,96**	**-368 931 834,96**	**102,96%**

a/ Les charges de personnel

Les charges de personnel sont inscrites au chapitre de regroupement 012 ainsi qu'au chapitre 656 (frais de fonctionnement des groupes d'élus, nature 6561, frais de personnel).

Les crédits ouverts, soit 1 673,01 M€, ont été consommés à hauteur de 1635,66 M€ représentant un taux d'exécution de 97,77 % des crédits ouverts.

Outre les dépenses relatives à la rémunération stricto sensu des personnels, les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M14 classent en dépenses de personnel certains remboursements et participations, pour les personnels mis à disposition de la Ville, la médecine du travail ainsi que les rentes d'accident du travail et les pensions d'invalidité.

1. Les dépenses de personnel stricto sensu

Ces dépenses regroupent la rémunération de l'ensemble des agents municipaux (chapitre 012) ainsi que celles des collaborateurs de groupes d'élus (chapitre 656). Les inscriptions budgétaires, d'un montant de 1 650,63 M€ ont été consommées à hauteur de 1 613,60 M€, soit 97,76 %.

Cette dépense représente une évolution de 2,2 % par rapport au CA 2005. Ceci correspond au cadrage du Maire pour le budget primitif 2006 qui avait limité l'évolution de la masse salariale à 2,5 %.

L'abandon de 37,03 M€ correspond essentiellement à la marge d'incertitude inhérente à toute prévision budgétaire.

L'évolution de la masse salariale est liée notamment à la mise en œuvre en 2006 des revalorisations salariales annoncées par le Gouvernement, telles que :

- la fusion des échelles 2 et 3 des grades de catégorie C effective au 1er octobre 2005 : elle n'a été mise en œuvre en raison de délais techniques incompressibles qu'en 2006, reportant sur cet exercice le coût 2005 de ces mesures ;

- l'évolution de la valeur du point fonction publique : + 0,5 % en juillet, soit une augmentation pondérée de 1,21 % sur l'année 2006 (fort effet report des mesures décidées fin 2005) ;

- la réévaluation du SMIC de 3 % en juillet 2006 impactant la rémunération de certains agents de la collectivité ;

- une revalorisation indiciaire d'un point d'indice supplémentaire pour toutes les catégories, avec effet au 1er novembre 2006 ;

A cela, il convient d'ajouter l'effet mécanique du glissement vieillesse technicité (GVT).

A ces facteurs d'évolution exogènes, s'ajoutent des facteurs découlant de choix politiques municipaux, tels l'impact budgétaire des délibérations emplois (au total en 2006, 73 créations nettes de postes ont été enregistrées), les revalorisations indiciaires, la poursuite de l'application du protocole d'accord cadre ARTT et des régularisations au titre de la résorption de l'emploi précaire.

2. Les autres charges de personnel

Prévues pour 22,39 M€, les autres dépenses de personnel ont été mandatées à hauteur de 22,07 M€ représentant 98,56 % des crédits ouverts.

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	ABANDONS	% réalisation
Décharges de classes	14 263 808	14 235 000,00	28 808,00	99,80%
Jardins d'enfants de l'OPAC et crèche Viala	2 395 361	2 395 360,41	0,59	100,00%
Chauffeurs des TAM affectés aux parcs et jardins	373 300	368 415,00	4 885,00	98,69%
Chauffeurs des TAM mis à disposition su SIAAP	135 000	0,00	135 000,00	0,00%
Personnel de la RATP et le l'OPAC affectés aux ressources humaines et allocations différentielles des agents de la SUDAC	799 400	668 918,38	130 481,62	83,68%
Agents de France-Télécom affectés aux services informatiques et des télécommunications	173 000	169 054,78	3 945,22	97,72%
Rentes accident du travail et pensions d'invalidité	1 515 000	1 515 000,00	0,00	100,00%
Médecine du travail	2 688 100	2 675 708,21	12 391,79	99,54%
Divers	43 490	37 631,89	5 858,11	86,53%
TOTAL	**22 386 459**	**22 065 088,67**	**321 370,33**	**98,56%**

S'agissant des décharges de classes : qui représentent plus de 64 % de ces dépenses, il s'agit des dispositions financières de la convention passée avec le ministère de l'Education Nationale, la collectivité parisienne supportant le surcoût du régime dérogatoire dont bénéficient à Paris les directeurs d'écoles maternelles et primaires. En effet, la décharge totale est accordée, à Paris, pour toutes les écoles d'au moins 5 classes et plus alors que le régime national ne l'accorde que pour les écoles maternelles de 12 classes et plus et les écoles élémentaires de 13 classes et plus. Le traitement des professeurs des écoles qui doivent être affectés à Paris afin de suppléer les directeurs d'école fait l'objet d'un remboursement en faveur de l'Etat, régulièrement revalorisé.

S'agissant des chauffeurs des TAM mis à disposition du SIAAP, ils ont été payés directement par le budget général en tant que dépenses à caractère général (chapitre 011).

b/ Les dépenses de fonctionnement des services et équipements publics

Les crédits regroupés sous ce poste de dépenses se répartissent en deux grandes catégories :

- Les « **charges à caractère général** », figurant au chapitre globalisé 011, sont affectées au fonctionnement quotidien des services centraux et de leurs subdivisions locales, et des équipements publics gérés en régie (crèches, bibliothèques, musées, etc.) ainsi qu'au financement des services confiés à des prestataires extérieurs par le biais de marchés, de contrats de concessions, de délégation de service public ou de conventions dans les domaines notamment de la propreté, de l'éclairage public ou de l'amélioration de l'habitat ; ce chapitre recouvre également la location et l'entretien des bâtiments, l'entretien des voies et réseaux, la maintenance, les études, la formation, les impôts et taxes …

• Les « **autres charges de gestion courante** », inscrites au chapitre 65, retracent un certain nombre de participations obligatoires et, pour l'essentiel, les subventions non exceptionnelles de fonctionnement et d'équipement. Il convient de noter que, compte tenu de leur importance particulière, les participations aux budgets du département de Paris, du Centre d'Action Sociale, de la Préfecture de Police, des caisses des écoles, du SYCTOM, de l'assainissement, les contributions à la CNRACL ainsi que les aides aux crèches privées et à l'enseignement privé, bien que figurant au chapitre 65, seront présentées plus avant dans ce rapport.

Les dépenses relatives au fonctionnement des services et équipements publics prévues pour 891,47 M€ se sont élevées à 853,85 M€, représentant un taux de réalisation de 95,78 % contre 94,72 % en 2005.

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	ABANDONS	% réalisation
FONCTIONNEMENT DES SERVICES	**891 470 985**	**853 853 712,12**	**37 617 272,88**	**95,78%**
Charges à caractère général	677 117 544	644 391 624,28	32 725 919,72	95,17%
Autres charges de gestion courante	214 353 441	209 462 087,84	4 891 353,16	97,72%

1. Les charges à caractère général (chapitre globalisé 011)

Ces crédits sont utilisés pour mettre en œuvre la politique municipale. Ils permettent l'exploitation des services mis à la disposition des Parisiens et autres usagers. Dans une démarche d'optimisation des dépenses et de stabilité des impôts locaux, la Ville de Paris mène une action volontariste pour réduire les coûts des marchés en mettant en place une politique des achats qui respecte les principes du développement durable. L'objectif est de contenir ces dépenses tout en offrant aux parisiens de nouveaux services et équipements, sans impacter la fiscalité. Les économies de frais de fonctionnement réalisés par les différents services atteignent 10,4 M€ pour l'exercice 2006.

Pour cette catégorie de dépenses, les inscriptions étaient de 677,12 M€ et les mandatements ont atteint 644,39 M€, soit un taux d'exécution de 95,17 %.

Le détail par compte des dépenses regroupées au chapitre globalisé 011 figure dans le tableau ci-dessous :

CHAPITRE 011 - charges à caractère général	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	ABANDONS	% réalisation
COMPTE 60 - Achats et variations de stocks	156 277 989	152 092 069,09	4 185 919,91	97,32%
COMPTE 61 - Services extérieurs	398 230 369	379 212 120,38	19 018 248,62	95,22%
COMPTE 62 - Autres services extérieurs (hors article 621)	109 214 524	99 940 605,25	9 273 918,75	91,51%
COMPTE 63 - Impôts, taxes et versements assimilés (articles 635 et 637 uniquement)	13 394 662	13 146 829,56	247 832,44	98,15%
TOTAL	**677 117 544**	**644 391 624,28**	**32 725 919,72**	**95,17%**

1.1 - Achats et variations de stocks - compte 60

Les crédits inscrits, 156,28 M€ ont été consommés à hauteur de 152,09 M€, soit 97,32 %.

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	ABANDONS	% réalisation
COMPTE 60 - Achats et variations de stocks	**156 277 989**	**152 092 069,09**	**4 185 919,91**	**97,32%**
Article 6042 - Achats de prestations de services	38 993 531	38 937 651,34	55 879,66	99,86%
Autres articles du compte 60	117 284 458	113 154 417,75	4 130 040,25	96,48%
énergie	*64 203 443*	*63 051 171,06*	*1 152 271,94*	*98,21%*
carburant	*7 242 342*	*6 959 362,41*	*282 979,59*	*96,09%*
alimentation	*797 940*	*752 262,41*	*45 677,59*	*94,28%*
fournitures	*45 040 733*	*42 391 621,87*	*2 649 111,13*	*94,12%*

Ce compte regroupe tout d'abord, les achats de prestations de service, c'est à dire les services confiés à des organismes extérieurs pour le compte de la collectivité parisienne pouvant donner lieu à une refacturation à l'usager (article 6042), notamment dans le domaine des activités périscolaires (centres aérés, de loisirs, classes de découverte) et de loisirs. Cette nature est consommée à 99,86 %.

Les dépenses d'énergie (article 60611 à 60621), de carburant (article 60622), d'alimentation (article 60623), notamment pour les crèches ainsi que toutes les fournitures destinées au fonctionnement quotidien (fournitures d'entretien, d'équipement, de bureau, scolaire, etc.) sont également comptabilisées à cette rubrique. L'ensemble de ces dépenses prévues pour 117,28 M€ ont été consommées à hauteur de 113,15 M€ (96,48 %). Une politique de consommation est activement menée auprès des services de la Ville afin de limiter les impacts des ouvertures d'équipements nouveaux et l'augmentation des prix des produits pétroliers.

Il convient de noter qu'une somme de 1,26 M€ destinée à l'achat et au stockage de 1 600 000 masques de protection contre la grippe aviaire n'a pas été mobilisée (achat reporté en 2007).

1.2 - Services extérieurs - compte 61

Sur ce compte sont imputées les dépenses relatives aux contrats de prestations de services, aux locations, à l'entretien des bâtiments, terrains, mobiliers et matériels ainsi qu'à diverses prestations (études, documentations, formations, …).

Globalement, le compte 61 prévu pour 398,23 M€ a été exécuté à hauteur de 379,21 M€ représentant 95,22 %.

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	ABANDONS	% réalisation
COMPTE 61 - Services extérieurs	**398 230 369**	**379 212 120,38**	**19 018 248,62**	**95,22%**
Contrats de prestations de service avec des entreprises	169 776 414	166 951 696,55	2 824 717,45	98,34%
Marchés de collectes et de propreté	*109 254 900*	*108 874 114,68*	*380 785,32*	*99,65%*
Prestations de services hors collectes et propreté	*60 521 514*	*58 077 581,87*	*2 443 932,13*	*95,96%*
Autres natures de dépenses	228 453 955	212 260 423,83	16 193 531,17	92,91%
Loyers des bâtiments et charges locatives	*32 153 598*	*30 769 569,36*	*1 384 028,64*	*95,70%*
Entretiens	*137 882 351*	*126 278 093,43*	*11 604 257,57*	*91,58%*
Autres	*58 418 006*	*55 212 761,04*	*3 205 244,96*	*94,51%*

Les contrats de prestations de services (article 611), représentent 44 % des dépenses de ce compte 61. Y figurent les marchés de collecte et d'entretien de la propreté de même que l'ensemble des délégations de services publics.

Les crédits ouverts sur cet article, 169,78 M€ ont été consommés à hauteur de 166,95 M€, soit 98,34 %.

** Concernant les marchés de collectes et de propreté* : les crédits ouverts à ce titre soit 109,25 M€ représentent 64 % des inscriptions de l'article 611. Ils ont été consommés à hauteur de 108,87 M€, soit 99,65 % des crédits ouverts et n'appellent pas de commentaires particuliers.

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	ABANDONS	% réalisation
Traitement des déchets végétaux	500 000	499 870,34	129,66	99,97%
Collecte des corbeilles à papier	10 000 000	9 994 468,87	5 531,13	99,94%
Collecte privée des ordures ménagères et multimatériaux	47 990 000	47 978 410,29	11 589,71	99,98%
Collecte des ordures ménagères par les marchés de la Sentence	7 580 000	7 579 880,19	119,81	100,00%
Mise à disposition de bacs de collecte	13 023 000	12 998 436,11	24 563,89	99,81%
Collecte du verre	9 065 000	8 896 657,77	168 342,23	98,14%
Déchetteries	1 678 000	1 668 929,16	9 070,84	99,46%
Objets encombrants	3 145 000	3 122 265,30	22 734,70	99,28%
Enlèvement des graffiti	5 689 600	5 688 906,41	693,59	99,99%
Entretien de voies et de réseaux	1 067 000	1 049 068,06	17 931,94	98,32%
Entretien des réceptacles et corbeilles	310 000	304 892,89	5 107,11	98,35%
Entretien des zones touristiques	845 000	844 153,73	846,27	99,90%
Nettoiement mécanique	8 362 300	8 248 175,56	114 124,44	98,64%
TOTAL	**109 254 900**	**108 874 114,68**	**380 785,32**	**99,65%**

* *Concernant les autres dépenses de l'article 611* : les crédits ouverts, 60,52 M€, ont été consommés à hauteur de 58,08 M€, soit 95,96 %. L'abandon est dû pour l'essentiel à des factures arrivées après la clôture de l'exercice.

S'agissant des autres dépenses inscrites au compte 61, les crédits ouverts s'élèvent à 228,45 M€, les mandatements atteignent 212,26 M€, soit 92,91 % des crédits ouverts.

1.3 - Autres services extérieurs - compte 62 (hors article 621)

Figurent à ce compte, notamment, les frais de contentieux (article 6227), d'impression (article 6236), de transport et de déplacement (articles 6244 et 6251), de poste et de télécommunications (articles 6261 et 6262), d'entretien des locaux (article 6282), de gardiennage des immeubles sociaux (article 6283) ainsi que le remboursement de frais à d'autres organismes (article 62878).

Ouverts pour 109,21 M€, ces crédits ont été mandatés à hauteur de 99,94 M€, représentant 91,51 % des crédits ouverts répartis selon le tableau ci-dessous. On peut noter une économie de 2,45 M€ sur la téléphonie compte tenu, d'une part, de la maîtrise des consommations et, d'autre part, de l'effet en année pleine des tarifs obtenus sur les marchés notifiés en 2005 et un abandon de 1,72 M€ sur les frais bancaires compte tenu d'un recours à l'emprunt limité à 450 M€.

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	ABANDONS	% réalisation
Compte 62	**109 214 524**	**99 940 605,25**	**9 273 918,75**	**91,51%**
622 - Intermédiaires et honoraires	11 376 797	10 728 476,31	648 320,69	94,30%
623 - Publicité, publications, relations publiques	20 468 565	18 960 225,83	1 508 339,17	92,63%
624 - Transports de biens et transports collectifs du personnel	8 352 425	7 827 681,48	524 743,52	93,72%
625 - Déplacements, missions, réceptions	2 554 135	2 293 164,78	260 970,22	89,78%
626 - Frais postaux et de télécommunication	24 021 315	21 258 007,38	2 763 307,62	88,50%
627 - Services bancaires et assimilés	2 727 704	1 002 053,35	1 725 650,65	36,74%
628 - Divers services extérieurs	39 713 583	37 870 996,12	1 842 586,88	95,36%

1.4 - Impôts, taxes et versements assimilés - compte 63 (articles 635 et 637 uniquement)

Sont inscrits sur ce compte les impôts fonciers, la taxe de balayage, la taxe sur les bureaux, les reversements de TVA, les droits de timbres, les taxes sur les véhicules ainsi que les taxes diverses.

Les mandatements s'élèvent à 13,15 M€, soit 98,15 % des crédits ouverts (13,39 M€).

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	ABANDONS	% réalisation
Compte 63	**13 394 662**	**13 146 829,56**	**247 832,44**	**98,15%**
6351 - Impôts directs	8 730 396	8 566 847,26	163 548,74	98,13%
6353 - Impôts indirects	47 300	572,00	46 728,00	1,21%
6354 - Droits d'enregistrement et de timbre	27 570	27 550,00	20,00	99,93%
6355 - Taxes et impôts sur les véhicules	15 000	7 504,00	7 496,00	50,03%
6358 - Autres droits	1 298 276	1 289 161,70	9 114,30	99,30%
637 - Autres impôts, taxes et versements assimilés	3 276 120	3 255 194,60	20 925,40	99,36%

2. Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Les autres charges de gestion courante imputées au chapitre 65 regroupent :

- les indemnités et frais de missions aux Maires, Adjoints et Conseillers ;
- les pertes sur créances irrécouvrables ;
- les subventions de fonctionnement.

Elles recouvrent également les participations versées par la Ville à d'autres budgets (Département de Paris, Centre d'Action Sociale, Préfecture de Police, caisses des écoles, CNRACL, SYCTOM…), présentées dans la partie du rapport «e/ Les participations à l'équilibre d'autres budget » qui détaille ces dépenses.

L'ensemble de ces dépenses, prévu pour 214,35 M€ a été consommé à hauteur de 209,46 M€ représentant un pourcentage d'exécution de 97,72 % contre 91,66 % en 2005.

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	ABANDONS	% réalisation
Autres charges de gestion courante	**214 353 441**	**209 462 087,84**	**4 891 353,16**	**97,72%**
Subventions de fonctionnement	186 381 424	183 843 076,08	2 538 347,92	98,64%
Autres charges	27 972 017	25 619 011,76	2 353 005,24	91,59%

2.1 - Subventions de fonctionnement

L'article 657 retrace les subventions de fonctionnement, qu'elles soient attribuées à des organismes publics ou à des organismes (associations, …) de droit privé. Il convient de noter que les subventions exceptionnelles de fonctionnement, figurent à l'article 674 (cf. « f/ Les charges exceptionnelles – chapitre 67 »). Votées principalement au budget primitif sous forme de provisions, les subventions sont délibérées par le Conseil de Paris tout au long de l'année.

Ouverts pour 186,38 M€ ces crédits ont été mandatés pour 183,84 M€ soit 98,64 % des crédits ouverts. La répartition par secteur d'activité figure dans le tableau ci-dessous :

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	ABANDONS	% réalisation
Participations à des actions en faveur de l'enseignement	14 652 021	14 648 838,00	3 183,00	99,98%
Participations à des actions en faveur de la culture et du cinéma	85 619 059	85 389 207,00	229 852,00	99,73%
Participations à des actions à caractère social et en faveur de la petite enfance	1 084 370	1 020 825,00	63 545,00	94,14%
Participations à des actions en faveur du sport et la jeunesse	13 779 870	13 752 877,44	26 992,56	99,80%
Participations dans le domaine de l'urbanisme et du logement	20 019 000	19 919 197,61	99 802,39	99,50%
Participations à des actions économiques	12 998 725	12 862 299,00	136 426,00	98,95%
Participations aux oeuvres sociales en faveur du personnel	16 516 300	16 475 300,00	41 000,00	99,75%
Participations à des actions dans le domaine des relations internationales et de la francophonie	4 456 772	4 456 772,00	0,00	100,00%
Autres domaines d'intervention	17 255 307	15 317 760,03	1 937 546,97	88,77%
TOTAL	**186 381 424**	**183 843 076,08**	**2 538 347,92**	**98,64%**

2.2 - Autres charges de gestion courante

Les autres charges de gestion courante prévues pour 27,97 M€ sont consommées pour 25,62 M€ représentant 91,59 % de réalisation. Le détail par nature est le suivant :

ARTICLE	LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	ABANDONS	% réalisation
651	Redevances pour concessions, brevets, etc.	1 472 792	1 274 057,16	198 734,84	86,51%
653	Indemnités et frais de missions aux maires, adjoints et conseillers	7 754 603	7 694 764,44	59 838,56	99,23%
654	Pertes sur créances irrécouvrables	7 150 000	6 850 740,12	299 259,88	95,81%
655	Contingents et participations obligatoires	9 740 770	8 029 769,95	1 711 000,05	82,43%
	Indemnités de logement des instituteurs	*1 100 000*	*688 287,30*	*411 712,70*	*62,57%*
	Contributions au titre de la politique de l'habitat	*1 323 000*	*1 323 000,00*	*0,00*	*100,00%*
	Contributions au titre des dépenses d'équipement de la BSPP	*6 260 375*	*5 687 381,05*	*572 993,95*	*90,85%*
	Divers	*1 057 395*	*331 101,60*	*726 293,40*	*31,31%*
658	Charges diverses de gestion courante	1 853 852	1 769 680,09	*84 171,91*	95,46%
	TOTAL	**27 972 017**	**25 619 011,76**	**2 353 005,24**	**91,59%**

- les pertes et créances irrécouvrables (article 654) correspondent aux admissions en non-valeur opérées après l'approbation de votre assemblée et à la demande du comptable public ;

- l'indemnité de logement des instituteurs (article 6556), correspond à la part communale versée par la Ville de Paris depuis 1990 en complément de l'indemnité représentative de logement servie aux instituteurs non logés par la commune et exerçant à Paris. Leur nombre continue à décroître du fait de l'intégration progressive de ces personnels dans le corps des professeurs des écoles ;

- Les contributions au titre de la politique de l'habitat (article 6557) correspondent aux crédits mis à la disposition de l'ANAH dans le cadre de la convention de gestion des aides au logement privé.

- La contribution aux dépenses d'équipement de la Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris correspond aux travaux effectués par celle-ci au cours de l'exercice 2006.

- les charges diverses au titre des contingents et participations obligatoires regroupent notamment les crédits destinés aux recherches d'amiante, de plomb, …, dans les installations municipales pour lesquelles existe une provision utilisée par les directions en tant que de besoin. Un abandon de 0,7 M€ est constaté sur cette provision.

c/ Les charges financières – chapitre 66

Prévues pour 70,95 M€, les charges financières s'élèvent à 55,84 M€ au compte administratif.

S'agissant de la dette, les crédits ouverts à hauteur de 68,85 M€ ont été mandatés pour 55,84 M€. Ceci s'explique notamment par la mise en œuvre d'une gestion saine et active de la trésorerie qui a permis de limiter les charges financières (ICNE inclus) à 55,84 M€ contre 70,95 M€ initialement prévus.

Dans cette catégorie de dépenses figurent les intérêts dus au titre des emprunts et des lignes de trésorerie, les flux versés au titre de la politique de couverture contre les risques de taux ainsi que les commissions de non utilisation des crédits revolving, et le montant de la variation des ICNE (résultante de la contraction entre les ICNE de 2006 et ceux de 2005).

Le montant de la variation des ICNE pris en compte au CA 2006 est de 12,55 M€.

S'agissant des charges financières (hors ICNE), les crédits ouverts à hauteur de 58,04 M€ au budget primitif ont été dépensés à hauteur de 46,17 M€. Ceci s'explique notamment par :

- Un recours à l'emprunt limité à 450 M€ sur l'année au lieu de 840 M€ autorisés au budget primitif. Sur ces nouveaux emprunts 250 M€ ont été souscrits sur les deux derniers mois de l'année et ont de ce fait généré peu de charges d'intérêts sur 2006 ;

- L'utilisation des crédits revolving existant comme lignes de trésorerie pendant le premier semestre a permis de limiter le montant des intérêts dus au titre de la trésorerie à 2,99 M€ et a généré des commissions de non utilisation pour un montant de 58 426 € ;

- L'utilisation de nouvelles lignes de trésorerie, dont les conditions financières ont été encore améliorées par rapport à 2005, dès le deuxième semestre, qui a généré 2,88 M€ de frais financiers en 2006 ;

- Le recours aux contrats de couverture contre le risque de taux dans le cadre desquels la ville de Paris a versé un montant global de 4,71 M€.

Les autres charges financières correspondent pour l'essentiel en une provision (2 M€) qui n'a pas été mobilisée par les directions en 2006.

d/ Les prélèvements sur ressources

Sous cette dénomination sont regroupés le chapitre 68 correspondant aux dotations aux amortissements et aux provisions et le chapitre 023 dénommé « virement à la section d'investissement » qui constitue l'épargne (autofinancement) dégagée pour financer les investissements.

1. Les dotations aux amortissements et aux provisions

Les différentes dotations aux amortissement et provisions constituées figurent dans le tableau ci-dessous :

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	ABANDONS	% réalisation
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles (biens amortissables)	100 000 000	92 522 271,86	7 477 728,14	*92,52%*
Dotations aux amortissement des charges de fonctionnement à répartir (subventions d'équipement)	152 110 000	105 068 882,66	47 041 117,34	*69,07%*
Dotations aux amortissements des primes de remboursement des obligations	36 360	36 360,00	0,00	*100,00%*
Dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnels	36 072 000	10 000 000,00	26 072 000,00	*27,72%*
TOTAL	**288 218 360**	**207 627 514,52**	**80 590 845,48**	**72,04%**

L'amortissement des immobilisations constitue une opération d'ordre, faisant l'objet d'une exécution budgétaire, se traduisant à la fois par une dépense de fonctionnement (la dotation aux amortissements) et par une recette d'investissement (l'amortissement). En 2006, il a été procédé à l'amortissement des biens acquis en :

- 1997 pour..... 1 615 476,69 €
- 1998 pour..... 2 678 199,44 €
- 1999 pour..... 2 598 170,97 €
- 2000 pour..... 5 390 816,46 €
- 2001 pour..... 6 949 734,46 €
- 2002 pour.....13 397 283,60 €
- 2003 pour.....11 674 173,34 €
- 2004 pour.....16 785 853,83 €
- 2005 pour.....31 432 563 07 €

Les écritures d'ordre relatives aux subventions d'équipement réalisées correspondent, à hauteur de :

- 27 611 949,96 € à la dernière année de l'étalement des subventions versées en 2002 ;
- 27 147 651,08 € à la quatrième année de l'étalement des subventions versées en 2003 ;
- 23 874 172,66 € à la troisième de l'étalement des subventions versées en 2004 ;
- 26 435 108,97 € à la deuxième année de l'étalement des subventions versées en 2005.

A l'instar du département de Paris et suite à la réforme de l'instruction budgétaire et comptable M14, intervenue au 1er janvier 2006, les subventions d'équipement sont désormais imputées directement en section d'investissement et ne font plus l'objet d'un amortissement que l'année suivant celle de leur versement. Les subventions versées en 2006 ne commenceront donc à s'amortir qu'en 2007, alors que les inscriptions budgétaires de 2006 avaient été calculées pour permettre de procéder à leur amortissement.

Les dotations aux provisions constituent également une opération d'ordre budgétaire comprenant à la fois une dépense de fonctionnement (la dotation aux provisions) et une recette d'investissement d'un montant égal (la provision).

Deux provisions ont été constituées en 2006 :

- la première de 10 M€ au titre des risques et charges (délibération DF 80 des 11, 12 et 13 décembre 2006),
- la seconde de 36 360 € au titre des primes de remboursement des obligations.

L'abandon de 26 M€ résulte de l'issue favorable du contentieux avec la SNTE (Société nouvelle de la Tour Eiffel).

2. Le virement à la section d'investissement

Le transfert de la section de fonctionnement vers la section d'investissement représente l'autofinancement *stricto sensu* dégagé au titre de l'exercice considéré. Celui-ci ne fait l'objet d'aucune exécution budgétaire, à la différence des amortissements et provisions.

e/ Les participations à l'équilibre d'autres budget

Les participations ou contributions de la Ville regroupées ici concernent :

- le Département de Paris,
- le Centre d'action sociale de la Ville de Paris,
- la Préfecture de Police,
- les caisses des écoles,
- la CNRACL,
- le budget annexe de l'assainissement,
- le SYCTOM,
- les crèches privées,
- l'enseignement privé.

Le taux de mandatement de ces dépenses s'établit à 99,77 % des crédits ouverts.

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	ABANDONS	% réalisation
Département de Paris	484 320 298	484 320 298,00	0,00	100,00%
Centre d'action sociale	286 615 000	286 615 000,00	0,00	100,00%
Préfecture de Police	254 750 000	254 750 000,00	0,00	100,00%
Caisses des écoles	48 511 700	48 361 938,48	149 761,52	99,69%
CNRACL	17 630 000	15 530 332,43	2 099 667,57	88,09%
Budget annexe de l'assainissement	16 500 000	16 458 000,00	42 000,00	99,75%
SYCTOM	106 900 000	106 813 964,34	86 035,66	99,92%
Crèches privées	25 810 000	25 405 035,79	404 964,21	98,43%
Enseignement privé	22 133 466	22 030 982,20	102 483,80	99,54%
TOTAL	**1 263 170 464**	**1 260 285 551,24**	**2 884 912,76**	**99,77%**

L'abandon concerne le remboursement à la CNRACL des charges de retraite des agents ayant cessé leur activité avant 1968, date de l'étatisation du cadre auquel ils appartenaient. La dépenses dépend du nombre d'ayant droit structurellement en baisse.

f/ Les charges exceptionnelles – chapitre 67

Les charges exceptionnelles inscrites pour 99,21 M€ ont été exécutées à hauteur de 78,21 M€, soit 78,84 %. Ces abandons de crédits s'expliquent par le caractère provisionnel de ce type de dépenses.

Leur répartition par nature se décomposent comme suit :

ARTICLE	LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	ABANDONS	% réalisation
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12 450 679	9 320 882,31	3 129 796,69	74,86%
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000 000	9 777 293,66	222 706,34	97,77%
674	Subventions exceptionnelles	18 811 625	18 761 500,00	50 125,00	99,73%
	subventions de fonctionnement	*161 625*	*161 500,00*	*125,00*	*99,92%*
	Déficits des ZAC	*18 650 000*	*18 600 000,00*	*50 000,00*	*99,73%*
678	Autres charges exceptionnelles	57 947 335	40 352 601,87	17 594 733,13	69,64%
	Prêt Paris Logement	*10 000 000*	*9 634 056,10*	*365 943,90*	*96,34%*
	Autres charges exceptionnelles	*47 947 335*	*30 718 545,77*	*17 228 789,23*	*64,07%*
TOTAL		**99 209 639,00**	**78 212 277,84**	**20 997 361,16**	**78,84%**

* 671 – les charges exceptionnelles sur opérations de gestion :

Il s'agit des amendes pénales et fiscales, des secours et dots, des bourses et prix ainsi que des intérêts moratoires pour lesquels existe une provision utilisée par les directions en tant que de besoin.

* 673 – les titres annulés sur exercices antérieurs :

Il s'agit des réductions ou annulations de titre de recette généralement destinées à rectifier des erreurs matérielles (erreur de débiteur par exemple). Le mandatement de 9,78 M€ correspond au total des demandes transmises par l'ensemble des directions.

* 678 – les autres charges exceptionnelles :

Sur cet article sont essentiellement réglés des contentieux pour lesquels il existe une provision inscrite au budget de la direction des finances. Elle permet d'abonder le budget des directions en tant que de besoin.

Le contentieux « Porte-Maillot » a été réglé pour 22 M€ sur les 39 M€ initialement prévus.

g/ Les atténuations de produits - chapitre 014

Les dépenses imputées sur ce chapitre correspondent :

- au FSRIF ;
- aux dotations aux états spéciaux ;
- aux reversements sur impôts et taxes.

S'agissant du FSRIF (Fonds de solidarité Ile-de-France). Celui-ci figure en recettes au compte 7311 ainsi qu'en dépenses au compte 7394 pour un montant de 95,30 M€.

S'agissant des dotations aux états spéciaux. Elles sont constituées de la dotation d'animation locale (10,46 M€) et de la dotation de gestion locale (79 M€) dont le mandatement intervient en début d'exercice au profit de chaque état spécial d'arrondissement.

Les reversements sur impôts et taxes s'élèvent quant à eux à 1,22 M€.

h/ Les dépenses imprévues - chapitre 022

Les dépenses imprévues étaient inscrites pour 4,80 M€ à l'issue de la dernière décision modificative votée en octobre 2006. Elles ne donnent lieu à aucune exécution mais permettent d'abonder toutes les autres natures quelque soit leur chapitre de vote afin de faire face à des dépenses imprévues qui ne pourraient pas être couvertes par les inscriptions budgétaires. Ce type de virement s'analyse comme une décision budgétaire et à un caractère d'acte réglementaire. A ce titre, il est soumis au contrôle de légalité pour son exécution.

Au cours de l'année 2006, il n'a été procédé à aucun virement de ce type.

i/ Les cessions des immobilisations

Avec la réforme de l'instruction budgétaire et comptable M14, intervenue le 1er janvier 2006, les cessions des immobilisations sont budgétées uniquement en recettes de la section d'investissement (nature 024) mais font l'objet d'une exécution en sections de fonctionnement et d'investissement comme antérieurement.

En section de fonctionnement sont enregistrées :

- En dépenses : la valeur nette comptable des immobilisations cédées (nature 675) ainsi que les plus-values réalisées (nature 676) ;
- En recettes : le produit de la cession (nature 775 ou 778 pour les échanges fonciers) ainsi que les moins-values (nature776).

Pour l'exercice 2006, le bilan est le suivant :

Cessions des immobilisations			
	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement	
Valeur nette comptable des biens cédés (675 pour O)	224 445 637,80	551 320 467,24	Produits des cessions (775 Réel)
Plus-values (676 pour O)	339 216 361,45	12 490 792,38	Moins-values (776 pour O)
	563 661 999,25	**563 811 259,62**	

La différence entre les dépenses et les recettes (0,15 M€) correspond à des titres émis en 2006 pour la régularisation d'opérations d'échange d'actions relatives à la gestion des dons et legs culturels intervenues en 2001 et 2002.

3 - LES RESULTATS DU COMPTE

Au cours de l'exercice 2006, les dépenses et les recettes de fonctionnement se sont donc exécutées de la manière suivante :

Titres de recettes ..... 5 225 101 409,90 €

Mandats ..... 4 841 104 515,96 €

Excédent de recettes ..... 383 996 893,94 €

Le résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2005 s'élevait à 101 999 677,00 €, le résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2006 se présente donc comme suit :

Résultat au 31 décembre 2005 ..... 101 999 677,30 €

Excédent de recettes propre
à l'exercice 2006..... 383 996 893,94 €

Excédent cumulé de recettes
au 31 décembre 2006..... 485 996 571,24 €

Il s'agit d'un résultat brut pour lequel il convient de décider d'une affectation. La section d'investissement présente un déficit de 252 968 764,40 € et des restes à réaliser de 67 064 063,89 €, soit un besoin total de financement de 320 032 828,29 €. Je vous propose donc d'affecter 320 032 828,29 € du résultat de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

Tels sont les commentaires qu'appellent de ma part les résultats du compte de fonctionnement de Ville pour l'exercice 2006.

Vous trouverez en annexe les résultats par chapitre de vote ainsi qu'une présentation croisée par fonction de la section de fonctionnement.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

3EME PARTIE – LES PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS

PROJET DE DÉLIBÉRATION N° 1
DF 2007 – 21 - 1er

Approbation du compte administratif général d'investissement de la Ville de Paris pour l'exercice 2006

Le Conseil de Paris,

Vu la Loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment son article 44 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du 24 mars 1997 optant pour le vote par nature ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2006 ainsi que les décisions modificatives (délibérations 2005-74 des 12, 13 et 14 décembre 2005, 2006-30 des 10 et 11 juillet 2006, 2006-53 des 16 et 17 octobre 2006 et 2006-90 des 11, 12 et 13 décembre 2006) ;

Vu le compte général des recettes et des dépenses de la Ville de Paris pour 2006 ;

Vu le projet de délibération en date du par lequel M. le Maire de Paris lui propose d'adopter le compte administratif de 2006 ;

Sur le rapport présenté par M. Christian Sautter, au nom de la 1ère Commission,

DÉLIBÈRE

Le compte administratif général des recettes et des dépenses d'investissement de la Ville de Paris pour l'exercice 2006 est arrêté ainsi qu'il suit :

Titres émis :
recettes prévues ---------- 3 480 954 249,09 €
titres émis ---------- 2 704 251 299,07 €

Dépenses mandatées :
Crédits ouverts ---------- 3 480 954 249,09 €
Mandats émis ---------- 2 787 935 543,73 €

Balance :
recettes ---------- 2 704 251 299,07 €
dépenses ---------- 2 787 935 543,73 €

Résultat de l'exercice 2006 (déficit) ---------- 83 684 244,66 €

Résultat cumulé au 1er janvier 2006 (déficit) ---------- 169 284 519,74 €

Résultat cumulé au 31 décembre 2006 (déficit) ---------- 252 968 764,40 €

PROJET DE DÉLIBÉRATION N° 2
DF 2007 – 21 – 2ème

Approbation du compte administratif général de fonctionnement de la Ville de Paris pour l'exercice 2006

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du 24 mars 1997 optant pour le vote par nature ;

Vu les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2006 ainsi que les décisions modificatives (délibérations 2005-74 des 12, 13 et 14 décembre 2005 ; 2006-30 des 10 et 11 juillet 2006 ; 2006-53 des 16 et 17 octobre 2006 et 2006-90 des 11, 12 et 13 décembre 2006) ;

Vu le compte général des recettes et des dépenses de la Ville de Paris pour 2006 ;

Vu le projet de délibération en date du par lequel M. le Maire de Paris lui propose d'adopter le compte administratif de 2006 ;

Sur le rapport présenté par M. Christian Sautter, au nom de la 1ère commission ;

DÉLIBÈRE

Le compte administratif général des recettes et des dépenses de fonctionnement de la Ville de Paris pour l'exercice 2006 est arrêté ainsi qu'il suit :

Titres émis :
Recettes prévues ---------- 4 701 834 699,00 €
Titres émis ---------- 5 225 101 409,90 €

Dépenses mandatées :
Crédits ouverts ---------- 4 701 834 699,00 €
Mandats émis et dépenses rattachées ---------- 4 841 104 515,96 €

Balance :
Recettes ---------- 5 225 101 409,90 €
Dépenses ---------- 4 841 104 515,96€

Résultat de l'exercice 2006 ---------- 383 996 893,94 €

Résultat cumulé au 31 décembre 2005 ---------- 101 999 677,300 €

Résultat cumulé au 31 décembre 2006 ---------- 485 996 571,24 €

PROJET DE DÉLIBÉRATION N°3
DF 2007 – 21 – 3ème

Relatif à l'affectation du résultat de fonctionnement
à la section d'investissement

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu le résultat de la section d'investissement faisant apparaître un résultat cumulé au 31 décembre 2006 déficitaire de 252 968 764,40 € et des restes à réaliser de 67 064 063,89 €, soit un besoin de financement total de 320 032 828,29 € ;

Vu le résultat de la section de fonctionnement faisant apparaître un résultat cumulé au 31 décembre 2006 excédentaire de 485 996 571.24 €;

DÉLIBÈRE

ARTICLE PREMIER : Une somme de 320 032 828,29 € est affectée à la section d'investissement pour financer ses restes à réaliser et l'équilibrer ;

ARTICLE DEUXIEME : L'excédent de la section de fonctionnement est ainsi ramené à la somme de 165 963 742,95 € qui sera reprise au budget supplémentaire de fonctionnement de l'exercice 2007.

4EME PARTIE – LES ANNEXES

Page

- Vue d'ensemble
  - section d'investissement Vue d'ensemble..... 62
  - section de fonctionnement Vue d'ensemble 63
- Présentation croisée par fonction 64

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES — A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+ DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
3..	Stocks (4)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	54 568 828,27	28 463 862,47	7 804 677,62	18 300 288,18
204	Subventions d'équipements versées	218 367 653,00	176 148 275,13	976 678,78	41 242 699,09
21	Immobilisations corporelles	659 103 017,60	436 920 895,82	6 273 058,76	215 909 063,02
22	Immobilisations reçues en affectation (5)				
23	Immobilisations en cours	710 341 375,94	650 017 048,81	51 938 407,69	8 385 919,44
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement	**1 642 380 874,81**	**1 291 550 082,23**	**66 992 822,85**	**283 837 969,73**
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 083 876,00	1 705 379,85		2 378 496,15
13	Subventions d'investissement	3 095 002,00	1 564 604,67		1 530 397,33
16	Emprunts et dettes assimilées	861 987 650,00	855 928 242,84		6 059 407,16
18	Compte de liaison : affectation (6)				
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	245 134 235,00	241 568 433,00		3 565 802,00
27	Autres immobilisations financières	35 000 800,00	31 926 737,54		3 074 062,46
020	Dépenses imprévues	6 738 357,00			
	Total des dépenses financières	**1 156 039 920,00**	**1 132 693 397,90**		**16 608 165,10**
45..1	Total des opé. pour compte de tiers (7)	5 395 719,54	3 715 715,93	71 241,04	1 608 762,57
	Total des dépenses réelles d'investissement	**2 803 816 514,35**	**2 427 959 196,06**	**67 064 063,89**	**302 054 897,40**
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)*	*100 637 103,00*	*108 402 092,19*		*-7 764 989,19*
041	*Opérations patrimoniales (2)*	*407 216 112,00*	*251 574 255,48*		*155 641 856,52*
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	***507 853 215,00***	***359 976 347,67***		***147 876 867,33***

TOTAL	**3 311 669 729,35**	**2 787 935 543,73**	**67 064 063,89**	**449 931 764,73**
Pour information (3)				
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	**169 284 519,74**			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+ DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
3..	Stocks (4)				
13	Subventions d'investissement	142 839 438,00	108 865 066,01		33 974 371,99
16	Emprunts et dettes assimilées	1 461 931 901,00	1 151 874 373,93		310 057 527,07
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		54,03		-54,03
204	Subventions d'équipements versées				
21	Immobilisations corporelles		323 091,29		-323 091,29
22	Immobilisations reçues en affectation (5)				
23	Immobilisations en cours		758 114,14		-758 114,14
	Total des recettes d'équipement	**1 604 771 339,00**	**1 261 820 699,40**		**342 950 639,60**
10	Dot,. fonds divers & réserves (hors 1068)	76 410 000,00	84 236 226,02		-7 826 226,02
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (8)	269 611 479,09	269 611 479,09		
138	Autres subv. d'invest. non transférables				
18	Compte de liaison : affectation (6)				
26	Particip. et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières	48 496 964,00	64 349 737,46		-15 852 773,46
024	Produits des cessions	554 659 405,00			
	Total des recettes financières	**949 177 848,09**	**418 197 442,57**		**-23 678 999,48**
45..2	Total des opé. pour le compte de tiers (7)	6 705 000,00	1 369 387,85		5 335 612,15
	Total des recettes réelles d'investissement	**2 560 654 187,09**	**1 681 387 529,82**		**324 607 252,27**
021	*Virement de la section de fonctionnement (2)*	*224 865 590,00*			
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)*	*288 218 360,00*	*771 289 513,77*		*-483 071 153,77*
041	*Opérations patrimoniales (2)*	*407 216 112,00*	*251 574 255,48*		*155 641 856,52*
	Total des recettes d'ordre d'investissement	***920 300 062,00***	***1 022 863 769,25***		***-327 429 297,25***

TOTAL	**3 480 954 249,09**	**2 704 251 299,07**		**-2 822 044,98**
Pour information (3)				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES — A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	677 117 544,00	643 966 832,78	424 791,50	5 522 259,68	27 203 660,04
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 669 715 390,00	1 632 639 890,49		9 476,92	37 066 022,59
014	Atténuation de produits	186 140 593,00	185 955 902,09			184 690,91
65	Autres charges de gestion courante	1 477 523 905,00	1 469 747 639,08		1 913,39	7 774 352,53
656	Frais de fonct. des groupes d'élus	3 297 000,00	3 023 240,86			273 759,14
	Total des dépenses de gestion courante	**4 013 794 432,00**	**3 935 333 505,30**	**424 791,50**	**5 533 649,99**	**72 502 485,21**
66	Charges financières	70 950 250,00	43 290 602,85	12 553 824,70		15 105 822,45
67	Charges exceptionnelles	99 209 639,00	78 212 277,84			20 997 361,16
68	Dotations aux provisions (1)					
022	Dépenses imprévues	4 796 428,00				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	**4 188 750 749,00**	**4 056 836 385,99**	**12 978 616,20**	**5 533 649,99**	**108 605 668,82**
023	*Virement à la section d'investissement (2)*	*224 865 590,00*				
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)*	*288 218 360,00*	*771 289 513,77*			*-483 071 153,77*
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (2)*					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	***513 083 950,00***	***771 289 513,77***			***-483 071 153,77***

TOTAL	**4 701 834 699,00**	**4 828 125 899,76**	**12 978 616,20**	**5 533 649,99**	**-374 465 484,95**
Pour information (3) **D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1**					

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation de charges	17 581 000,00	13 951 396,56			3 629 603,44
70	Produits des services, du domaine et ventes div.	240 955 544,00	232 878 620,59			8 076 923,41
73	Impôts et taxes	2 371 082 420,00	2 378 891 397,74			-7 808 977,74
74	Dotations et participations	1 439 684 279,00	1 451 756 362,95			-12 072 083,95
75	Autres produits de gestion courante	368 026 925,00	415 477 963,85			-47 451 038,85
	Total des recettes de gestion courante	**4 437 330 168,00**	**4 492 955 741,69**			**-55 625 573,69**
76	Produits financiers	17 025 644,00	27 237 411,02	2 239,93		-10 214 006,95
77	Produits exceptionnels	44 842 107,00	596 503 925,07			-551 661 818,07
78	Reprises sur provisions (1)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	**4 499 197 919,00**	**5 116 697 077,78**	**2 239,93**		**-617 501 398,71**
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)*	*100 637 103,00*	*108 402 092,19*			*-7 764 989,19*
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (2)*					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	***100 637 103,00***	***108 402 092,19***			***-7 764 989,19***

TOTAL	**4 599 835 022,00**	**5 225 099 169,97**	**2 239,93**		**-625 266 387,90**
Pour information (3) **R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1**	**101 999 677,00**				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
(4) A servir si suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules op. d'aménag. par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(5) En dépenses, le chap. 22 retrace les travaux d'invest. réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette il retrace l'annulation de tels travaux effectués sur un exer. antérieur.
(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établis. effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'ele ou qu'il crée.
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Chap. (1)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
	FONCTIONNEMENT						
	DEPENSES (2)	546 090 060,53	924 013 955,46	47 420 023,07	412 488 259,82	230 772 262,84	176 737 532,14
	Dépenses de l'exercice	546 090 060,53	921 710 916,76	47 321 570,41	412 413 592,92	230 235 728,47	176 593 595,93
011	Charges à caractère général	221 930,20	177 625 720,13	4 853 008,60	40 352 305,23	25 223 905,45	64 718 694,65
012	Charges de personnel et frais assimilés		334 281 652,02	36 619 328,61	285 975 478,42	120 171 707,53	96 640 078,42
014	Atténuation de produits	96 506 547,09	89 449 355,00				
65	Autres charges de gestion courante	6 861 528,70	317 111 435,18	5 849 211,13	85 740 714,12	84 484 468,41	14 452 281,94
656	Frais de fonct. des groupes d'élus	3 023 240,86					
66	Charges financières	55 842 103,57	120,24	22,07		2 181,67	
67	Charges exceptionnelles	13 533 716,79	3 242 634,19		345 095,15	353 465,41	782 540,92
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections*	*370 100 993,32*					
	Restes à réaliser		2 303 038,70	98 452,66	74 666,90	536 534,37	143 936,21
	RECETTES (2)	3 552 291 080,96	177 560 151,36	1 121 066,42	21 735 022,09	11 660 055,38	49 236 076,16
	Recettes de l'exercice	3 450 291 403,96	177 560 151,36	1 121 066,42	21 735 022,09	11 660 055,38	49 236 076,16
70	Produits des serv., du domaine et ventes div.	21 477,15	19 236 701,42	694 692,12	9 885 809,71	6 689 810,60	23 462 060,92
73	Impôts et taxes	1 903 829 895,03	281 552,00				
74	Dotations et participations	1 321 549 099,55	1 861 748,51	317 322,00	1 215 363,36	330 336,49	11 806 170,50
75	Autres produits de gestion courante	332 242,23	102 319 773,15	108 176,60	10 545 460,38	3 412 230,33	13 609 420,98
013	Atténuation de charges	177 493,43	13 576 631,58	875,70			
76	Produits financiers	4 851 901,15	464 308,38		9,56	330 965,00	
77	Produits exceptionnels	163 343 585,61	39 819 436,32		88 379,08	896 712,96	358 423,76
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections*	*56 185 709,81*					
	Restes à réaliser						
002	Résultat antérieur reporté	101 999 677,00					
	SOLDE (2)	3 006 201 020,43	-746 453 804,10	-46 298 956,65	-390 753 237,73	-219 112 207,46	-127 501 455,98
	INVESTISSEMENT						
	DEPENSES (2)	1 322 705 440,44	107 413 662,34	1 723 614,29	102 956 754,32	110 290 260,15	84 875 667,56
	Dépenses de l'exercice	1 153 420 920,70	94 644 605,28	1 652 844,95	101 505 327,64	86 674 459,36	76 690 064,69
10	Dotations, fonds divers et réserves				1 403 876,00	300 000,00	
13	Subventions d'investissement		60 862,11		54 881,65		
16	Emprunts et dettes assimilées	855 627 976,87	299 026,97				
20	Immobilisations incorporelles		22 065 846,38	96 997,67	434 369,74	346 401,79	462 490,01
204	Subventions d'équipements versées		7 973 123,39		2 463 013,00	3 923 218,95	173 000,00
21	Immobilisations corporelles	218 870,85	15 984 964,18	695 059,83	8 439 804,86	9 684 508,70	7 421 290,36
23	Immobilisations en cours	128 696,82	41 264 212,28	728 680,38	80 605 239,71	63 329 330,70	53 654 680,25
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	241 109 198,00				459 235,00	
27	Autres immobilisations financières	150 468,35				19 000,00	
45	Opérations pour compte de tiers		2 631,20	132 107,07	2 422 566,99		
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections*	*56 185 709,81*					
041	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'inv.*		*6 993 938,77*		*5 681 575,69*	*8 612 764,22*	*14 978 604,07*
	Restes à réaliser		12 769 057,06	70 769,34	1 451 426,68	23 615 800,79	8 185 602,87
001	Résultat antérieur reporté	169 284 519,74					
	RECETTES (2)	1 876 122 698,92	10 620 502,96	90 752,43	6 189 999,20	9 941 648,98	16 341 794,37
	Recettes de l'exercice	1 876 122 698,92	10 620 502,96	90 752,43	6 189 999,20	9 941 648,98	16 341 794,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	353 621 796,70					
13	Subventions d'investissement		76 398,35		530 763,92	1 486 666,02	1 248 552,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 151 868 399,91					
20	Immobilisations incorporelles		54,03				
21	Immobilisations corporelles						
23	Immobilisations en cours		2 477,13		123 604,95	81 294,44	550,16
27	Autres immobilisations financières	531 508,99	2 034 919,29				
45	Opérations pour compte de tiers		94 953,65	90 752,43	836 270,32		152 449,02
021	*Virement de la section de fonctionnement*						
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections*	*370 100 993,32*					
041	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'inv.*		*8 411 700,51*		*4 699 360,01*	*8 373 688,52*	*14 940 243,19*
	Restes à réaliser						
	SOLDE (2)	553 417 258,48	-96 793 159,38	-1 632 861,86	-96 766 755,12	-100 348 611,17	-68 533 873,19

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action economique	TOTAL	N°
			FONCTIONNEMENT			
569 717 602,64	252 383 709,22	53 752 957,26	1 606 385 711,89	26 876 091,08	4 846 638 165,95	
569 717 147,13	252 168 202,33	53 389 151,23	1 604 608 536,55	26 856 013,70	4 841 104 515,96	
169 187,96	11 980 530,46	9 524 035,16	305 935 523,74	3 786 782,70	644 391 624,28	011
37 013 073,17	212 826 137,72	16 294 133,35	481 330 388,15	11 487 913,10	1 632 639 890,49	012
					185 955 902,09	014
532 474 886,00	27 107 441,29	13 289 059,61	371 796 407,70	10 580 205,00	1 469 747 639,08	65
					3 023 240,86	656
					55 844 427,55	66
60 000,00	254 092,86	14 281 923,11	44 357 696,51	1 001 112,90	78 212 277,84	67
			401 188 520,45		*771 289 513,77*	*042*
455,51	215 506,89	363 806,03	1 777 175,34	20 077,38	5 533 649,99	
743 520,02	158 037 767,11	156 115 591,49	1 192 267 554,58	6 333 201,33	5 327 101 086,90	
743 520,02	158 037 767,11	156 115 591,49	1 192 267 554,58	6 333 201,33	5 225 101 409,90	
584 136,68	39 568 979,13	5 318 451,13	124 707 279,40	2 709 222,33	232 878 620,59	70
			474 531 859,70	248 091,01	2 378 891 397,74	73
	111 589 615,93	900 000,00	2 020 012,28	166 694,33	1 451 756 362,95	74
27 174,98	6 529 170,32	130 014 377,35	145 454 660,12	3 125 277,41	415 477 963,85	75
	196 395,85				13 951 396,56	013
		19 507 736,26	2 084 730,60		27 239 650,95	76
132 208,36	153 605,88	375 026,75	391 252 630,10	83 916,25	596 503 925,07	77
			52 216 382,38		*108 402 092,19*	*042*
					101 999 677,00	002
-568 974 082,62	-94 345 942,11	102 362 634,23	-414 118 157,31	-20 542 889,75	480 462 920,95	
			INVESTISSEMENT			
8 759 610,58	67 296 912,58	117 532 363,74	1 088 617 156,21	12 112 685,15	3 024 284 127,36	
8 757 435,18	66 039 376,60	116 658 335,59	1 069 779 488,59	12 112 685,15	2 787 935 543,73	
			1 503,85		1 705 379,85	10
			1 448 860,91		1 564 604,67	13
	1 239,00				855 928 242,84	16
			5 042 078,73	15 678,15	28 463 862,47	20
8 673 784,00	5 397 305,73	109 787 616,76	37 757 213,30		176 148 275,13	204
40 651,73	2 032 872,20	34 229,40	392 368 643,71		436 920 895,82	21
38 239,90	49 713 047,02	2 246 701,32	356 233 740,58	2 074 479,85	650 017 048,81	23
					241 568 433,00	26
			21 757 269,19	10 000 000,00	31 926 737,54	27
4 759,55	905 588,98		248 062,14		3 715 715,93	45
			52 216 382,38		*108 402 092,19*	*040*
	7 989 323,67	*4 589 788,11*	*202 705 733,80*	*22 527,15*	*251 574 255,48*	*041*
2 175,40	1 257 535,98	874 028,15	18 837 667,62		67 064 063,89	
					169 284 519,74	001
	9 237 232,39	62 007 541,14	713 693 154,66	5 974,02	2 704 251 299,07	
	9 237 232,39	62 007 541,14	713 693 154,66	5 974,02	2 704 251 299,07	
			225 908,41		353 847 705,11	10
	1 369 990,00		104 152 695,72		108 865 066,01	13
				5 974,02	1 151 874 373,93	16
					54,03	20
			323 091,29		323 091,29	21
			550 187,46		758 114,14	23
		57 421 342,18	4 361 967,00		64 349 737,46	27
			194 962,43		1 369 387,85	45
						021
			401 188 520,45		*771 289 513,77*	*040*
	7 867 242,39	*4 586 198,96*	*202 695 821,90*		*251 574 255,48*	*041*
-8 759 610,58	-58 059 680,19	-55 524 822,60	-374 924 001,55	-12 106 711,13	-320 032 828,29	

ARRÊTÉ - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice .....
Nombre de membres présents .....
Nombre de suffrages exprimés .....
VOTES : Pour .....
Contre .....
Abstentions .....

Date de convocation :

Présenté par le Maire,

A Paris, le

Délibéré par le Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Municipal

A Paris, le

Les membres du Conseil municipal

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission à la Préfecture,
le et de la publication le

A Paris, le